



Le portrait du Journal du Palais

Sorti du rang

Armand Heitz. Viticulture, élevage, agriculture, hôtellerie, restauration et même architecture, autant de domaines où cet ingénieur agronome de formation, « gentleman-farmer » et inclassable assumé, pose un regard et un savoir-faire révélateurs de sa quête incessante d'un équilibre de l'Homme avec la nature. *Page 16*

Deux scènes flottantes pour dynamiser l'Yonne

Amarrés tous les deux à Auxerre, rive gauche, La Scène des Quais, qui vient de fêter son cinquième anniversaire et le Thunder Boat, ouvert depuis le 27 décembre dernier, proposent deux offres culturelles distinctes mais portent la même ambition de faire bouger les lignes. *Page 4*

9 M€ de travaux le long du canal en Côte-d'Or

La fermeture hivernale à la navigation du canal de Bourgogne permet la rénovation, par VNF, des écluses, le confortement des berges ainsi que la modernisation et le fibrage des ouvrages. *Page 8*

5 pages d'annonces légales

Lire les pages 10 à 14

BTP : croissance historique pour le groupe Roger Martin



C'est ce que l'on appelle un joli cadeau : pour ses 130 années d'existence, le groupe Roger Martin vient de s'offrir la plus importante opération de croissance externe de son histoire en rachetant Buesa TP et Famy

TP, sociétés du groupe Buesa (Béziers, 750 collaborateurs, 140 M€ de chiffre d'affaires). L'annonce a été faite jeudi 9 janvier à Paris par Vincent Martin, représentant la quatrième génération de l'ETI familiale. L'acquisition,

dont le montant n'a pas été dévoilé, a été réalisée grâce à 30 % de fonds propres et 70 % d'emprunt via un pool bancaire. Avec ces nouvelles filiales, le groupe dijonnais diversifie son expertise dans le domaine des travaux en

secteur maritime, fluvial et portuaire, et également en haute-montagne. Il voit son chiffre d'affaires bondir ainsi de 400 M€ fin 2024 à 550 M€.

Page 3

Dijon : 22 M€ pour la flèche de Saint-Bénigne

Réouverte au public depuis juillet, la crypte de la cathédrale Saint-Bénigne, vestige de la rotonde édifiée en l'an Mil, accueillait jeudi 9 janvier la visite de la ministre de la Culture, Rachida Dati. Quatre ans de travaux et 7,9 M€ - entièrement financés par l'État, dont 2,6 M€ au titre du plan France relance

- avaient été nécessaires à sa rénovation. La ministre a profité de ce déplacement pour annoncer que la flèche de l'édifice, culminant à 93 mètres, allait faire l'objet d'une rénovation complète. Les travaux mobiliseront 22 M€.

Page 5

La cybersécurité a son forum en BFC. *Page 4*

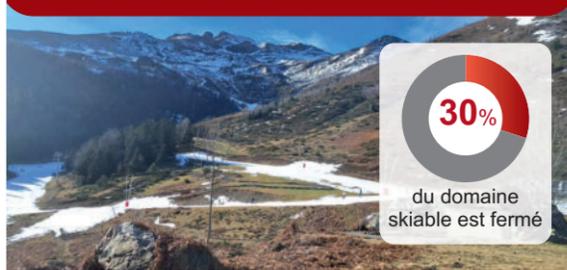
BATISSEURS BOURGUIGNONS
La maison passion

N° 1 RÉGIONAL

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES



La station de ski alpin de Métabief



Le début de la fin du ski ?

Confrontée au dérèglement climatique, la station de ski alpin de Métabief, l'une des plus grandes du massif du Jura, annonçait le 12 septembre la fermeture de 30 % de son domaine skiable. Elle s'inscrit en cela dans une tendance que l'on retrouve chez de nombreuses stations françaises comme l'Alpe du Grand Serre (Isère), le Grand Puy (Alpes-de-Haute-Provence), Notre-Dame-du-Pré (Savoie) ou encore le Tanet (Vosges)... la Cour des Comptes a récemment pointé du doigt l'essoufflement du modèle économique du ski français : « le changement climatique a d'ores et déjà un impact significatif sur les finances publiques locales, [...] la production de neige [artificielle] ne suffira plus ». La saison dernière (hiver 2023-2024), il est estimé que 40 % des pistes dans les domaines skiables français ont eu recours à de la neige artificielle.

La fréquentation des réseaux sociaux selon l'âge



Le fossé générationnel se creuse sur les réseaux sociaux

Le choix de son réseau social est affaire de génération. Instagram est par exemple, selon Statista, le réseau préféré de la génération Z : 80 % des répondants appartenant à cette catégorie ont déclaré être des utilisateurs réguliers, alors que Facebook, ne retient l'attention que de 50 % d'entre eux. Cela place ce dernier au 5^e rang dans cette tranche d'âge, derrière YouTube, TikTok et Snapchat. Pour les 30 à 64 ans, le réseau social le plus largement utilisé reste Facebook (entre 72 % et 76 %). Les audiences régulières d'Instagram, de Snapchat et de TikTok présentent les plus grands écarts générationnels, tandis que celles de YouTube et Twitter/X sont les plus homogènes des plateformes étudiées.

Les ventes de Champagne



Le Champagne pétille toujours autant

Malgré un important recul des ventes de Champagne en 2020 en raison de la Covid-19, celles-ci ont rebondi en 2021, et en 2022, le chiffre d'affaires de la filière a pour la première fois passé le cap des 6 Mds€ en 2023 (6,4 Mds€ exactement). Si la France reste la principale consommatrice de champagne avec 127 millions des 299 millions de bouteilles expédiées en 2023, 57,4 % des expéditions concernent l'étranger (4,2 Mds€ de chiffre d'affaires). Les États-Unis sont les premiers importateurs : 26,9 millions de bouteilles. Le champagne séduit également au Royaume-Uni et au Japon, qui ont importé respectivement 25,5 et 15,3 millions de bouteilles en 2023. L'Allemagne avec 11,7 millions arrive en 4^e place.

baromètre

À l'approche de l'Épiphanie, la Boulangerie Donzé présente une collection de fèves françaises qui met en avant la caserne des pompiers de Dole.



Marie et Didier Donzi déclarent leur flamme aux pompiers et au local

Bio, label rouge, ingrédients en circuit ultra court, les propriétaires de la boulangerie Marie et Didier Donzi sont de fervents défenseurs des savoir-faire artisanaux, de la qualité, du goût et du tissu local. En cette période d'Épiphanie ces engagements se déclinent jusqu'au niveau des fèves présentes dans les nombreuses recettes de galettes sucrées mais aussi salées du couple. Ce dernier s'est rapproché de l'entreprise iséroise Panessiel, premier fabricant de fèves françaises, pour donner naissance à une série de huit fèves présentant des éléments liés aux pompiers de Dole, comme leurs différents camions avec leurs échelles télescopiques, le logo de la caserne ou encore la peluche des pompiers qui rassure les enfants... En plus d'être 100 % françaises (dans un contexte où 95 % des fèves disponibles sur le marché proviennent d'Asie), ces objets de collection en porcelaine sont décorés un à un à la main à Grenoble dans un atelier dédié aux personnes souffrant d'un handicap.

« Nous sommes fiers de pouvoir allier notre passion pour la boulangerie à la mise en lumière de ces Dolois et Doloises qui sont dévoués pour les habitants de notre commune. Avec ces fèves uniques réalisées en partenariat avec le chef des pompiers, nous souhaitons offrir aux habitants une manière originale de soutenir le travail de ces sauveteurs professionnels ou bénévoles tout en partageant des moments conviviaux autour de la traditionnelle galette des rois », explique le couple qui précise que pour chaque galette vendue 1€ sera reversé à l'œuvre des pupilles qui vient en aide aux orphelins des sapeurs-pompiers.

SE DIFFÉRENCIER FACE AUX GRANDES SURFACES

« Entre 600 et 1.000 € devraient être ainsi récoltés en fonction du volume de vente. C'est important pour nous de défendre cette profession, notamment au niveau des petites casernes qui ont parfois bien du mal à fonctionner. Cela fait déjà cinq ans que nous avons choisi de les mettre en avant. Au-delà de cette opération autour des galettes, nous réalisons par exemple des animations

devant la boutique avec les camions de la caserne », développe Didier Donzi.

Outre la thématique des pompiers, ce boulanger très attaché à sa ville, a proposé par le passé des fèves sur les monuments historiques de Dole ou encore des reproductions de dessins réalisés par les enfants des écoles de la commune : « Nos clients sont sensibles à notre démarche qui vise autant la défense de causes nobles que celle de notre terroir, la farine de nos galettes est label rouge et le beurre provient de la fromagerie Douans à 20 kilomètres de la boutique. »

Le choix de fèves personnalisées sur des thématiques locales permet une hausse des ventes de galettes de 25 % selon l'entreprise Panessiel qui propose tout un accompagnement en termes de communication et de relai presse aux boulangers qui font appel à ses services. « C'est un vrai plus qui nous donne une occasion supplémentaire de nous différencier face à la concurrence déloyale des galettes vendues par les grandes distributions », argue le couple.

Frédéric Chevalier

Hommage.

PATRICK GENDRAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE.

Le président de l'assemblée territoriale est décédé le 1^{er} janvier 2025 des suites d'un cancer diagnostiqué au printemps 2023. « Attaché personnellement et politiquement à Jacques Chirac, élu au département de l'Yonne depuis 1998, il présidait la collectivité depuis juillet 2017. Il était également conseiller communautaire du Chablisien et conseiller municipal de Chablis, sa commune d'adoption, dont il fut maire pendant 17 ans », a rappelé la collectivité. Le préfet du département de l'Yonne, Pascal Jan, a salué « la mémoire d'un partenaire devenu un ami, accessible, profondément droit et républicain, toujours désireux - de son premier mandat comme conseiller municipal de Courgis à la présidence du conseil départemental de l'Yonne - de maintenir des relations exigeantes et constructives avec l'État pour faire réussir et rayonner l'Yonne ». Dans l'attente de la réunion de la commission permanente et d'une nouvelle élection qui doivent intervenir dans un délai d'un mois, le premier vice-président, Grégory Dorte, exercera les fonctions de président conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

décideurs



DORTE

EN 2025
France Bleu Bourgogne
CHANGE DE NOM

ici
Bourgogne

UN NOUVEAU NOM
Pour encore plus de proximité.
Pour vous accompagner chaque jour.
Pour parler de ce qui vous concerne
et du lien fort que vous avez
avec votre région.

À LA UNE

Croissance historique pour le groupe de BTP Roger Martin

France. À l'occasion des 130 ans du groupe de BTP né à Dijon, son dirigeant Vincent Martin, représentant la quatrième génération de l'ETI familiale, a annoncé jeudi 9 janvier à Paris le rachat de Buesa TP et de Famy TP, deux entités du groupe Buesa. Avec ces nouvelles filiales, le groupe dijonnais diversifie son expertise dans le domaine des travaux en secteur maritime, fluvial et portuaire, et également en haute-montagne. Il voit aussi son chiffre d'affaires s'établir à 550 M€.



C'est ce que l'on appelle un joli cadeau : pour ses 130 années d'existence, le groupe Roger Martin vient de s'offrir la plus importante opération de croissance externe de son histoire en rachetant Buesa TP et Famy TP, sociétés du groupe Buesa (Béziers, 750 collaborateurs, 140 M€ de chiffre d'affaires). Le groupe dijonnais collabore déjà avec Buesa sur des chantiers d'envergure comme celui du Canal Seine Nord Europe en assurant le chef de filât du consortium Nord Confluences ou la déviation de Gimont (Gers). L'acquisition, dont le montant n'a pas été dévoilé, a été réalisée grâce à 30 % de fonds propres et 70 % d'emprunt via un pool bancaire.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES À 550 M€

Ces deux nouvelles filiales vont permettre au dijonnais d'élargir le spectre de ces activités puisque Buesa TP et Famy TP possèdent une expertise spécifique dans les travaux en secteurs maritime, portuaire et fluvial, mais aussi en secteur montagneux. Le chiffre d'affaires du groupe régional bondit ainsi de 400 M€ fin 2024 à 550 M€ à l'aube de 2025. Pour Vincent Martin, dirigeant du groupe Roger Martin représentant la quatrième génération : « L'acquisition de cet important groupe familial est une décision pas simple à prendre : acheter un groupe qui fait 140 M€ par un groupe qui en fait 400, c'est un gros défi, mais cela rejoint la soif d'entreprendre et le développement que je veux apporter au groupe. Avec ces acquisitions, il est évident que, dans la cartographie du monde du BTP, nous étions connus, reconnus

Les chiffres clés

- ◆ 550 M€ de chiffre d'affaires.
- ◆ 2.650 collaborateurs.
- ◆ 150 alternants.
- ◆ 300 stagiaires.
- ◆ 74 implantations.
- ◆ 23 métiers représentant l'ensemble de la chaîne, depuis l'extraction avec la propriété de carrières jusqu'aux corps de métiers du bâtiment et du TP.



À gauche : Vincent Martin, président du groupe Roger Martin. Il représente la quatrième génération à la tête du groupe familial. Crédit : Groupe Roger Martin. À droite : Réaménagement de l'axe Monge-Bossuet : Le groupe Roger Martin est l'une des entreprises impliquées dans ce chantier dijonnais. Crédit : JDP.



et je dirais aujourd'hui, incontournable, vis-à-vis de nos clients, de nos confrères majors. Nous sommes à une taille qui nous rapproche de la cour des grands ». Le groupe Roger Martin en intégrant les salariés de Buesa, monte également ses effectifs à 2.650 collaborateurs, désormais répartis en 74 implantations, de l'Île-de-France à l'Occitanie et la région Aquitaine, identifiés comme fortement dynamiques et donc propices au développement du groupe, en passant évidemment par BFC et la région Aura, « des emplois locaux et non délocalisables », souligne Vincent Martin. L'intégration du groupe Buesa aura enfin une incidence sur le montant des investissements du groupe Roger Martin, qui sera porté à 20 M€ par an à partir de 2026 contre 15 M€ actuellement.

DES VALEURS COMMUNES

« L'acquisition répond à deux caractéristiques essentielles dans la diversification que sont les diversifications métiers et géographiques, confirme Vincent Martin. Mais elle révèle aussi le partage de nos valeurs. C'est ce qui nous a rapprochés avec Jean-Michel Buesa que je connais depuis de nombreuses années. Cela fait plus d'un an et demi que l'on échange sur la transmission de son entreprise et chez lui comme chez nous, il s'agit de valeurs familiales, d'indépendance, patrimoniales, avec un patron propriétaire à la tête de l'entreprise et ça c'est important. On véhicule ainsi des valeurs

humaines de proximité, de circuits courts de décision. Nos équipes ont par ailleurs l'habitude de travailler ensemble sur de gros chantiers de terrassement. »

« IL Y A ENCORE DE L'ARGENT DANS CE PAYS »

Cette volonté de diversification s'inscrit enfin dans un contexte général de baisse des marchés publics. Également président de la Fédération régionale des Travaux Publics (FRTP BFC), Vincent Martin ne cesse en effet d'alerter sur l'importance de la commande publique pour la sauvegarde de la bonne santé du secteur, avec une part estimée à 60% des carnets de commande de la profession. À l'heure de la compression des budgets, Vincent Martin nuance néanmoins les inquiétudes : « La part de l'État sur la commande publique n'est que de 8%. Le reste ce sont les collectivités locales et le bloc communal. Cela c'est 80% de nos marchés publics aujourd'hui. Il y a

encore de l'argent dans ce pays dans ce bloc communal-intercommunalités-départements. Les communes de France et les départements sont quand même peu endettés, contrairement à l'État. Ce que veulent les départements, c'est être attractifs. Et pour cela, il faut relier les gens entre eux, faire des infrastructures de communication, que ce soit du ferroviaire, du numérique, du génie civil, du portuaire... Il y aura un peu moins d'investissement, mais tous ces projets de désenclavement ne sont pas tombés. » Enfin, puisque François Rebsamen, président de Dijon Métropole est désormais ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, qu'est-ce que le chef d'entreprise pourrait lui dire ? « En fait je le lui ai déjà dit, s'amuse Vincent Martin. Que tous les dossiers de territoire qui sont en place doivent sortir. Et que dans le cadre d'un aménagement du territoire, il faut avoir une cartographie utile des infrastructures en France. Il y a des axes structurants qu'il faut dynamiser,

qu'il faut accélérer. Et arrêter enfin la surnorme, j'en prends pour exemple la ZFE (Zone à faibles émissions, Ndlr). Moi j'appelle cela la "Zone à forte exclusion". Mettons en application les ZFE, il n'y a plus un artisan qui rentre dans Paris ! J'insiste enfin auprès de lui sur les aménagements de centres-bourgs, de métropole, de piétonisation, de mise en site propre... Faire le diagnostic de ce que nous avons, de ce que nous sommes capables de faire. Enfin, il est primordial de mettre autour de la table l'ensemble des décideurs : communes, communautés de communes, départements, région, de tous soient d'accord, pour que les financements aboutissent de manière certaine et que l'on puisse lancer les projets. »

Et puisqu'on parle de projet, début 2025 devrait voir l'animation de la ZAE Arc-Étoile à Arc-sur-Tille (5 hectares), portée par le groupe Roger Martin pour la partie TP.

Emmanuelle de Jesus

Les dates clés



- ◆ 1885 : Création de l'entreprise Martin par Eugène Martin (premier en partant de la gauche).
- ◆ 1926 : Roger Martin (2e génération, au centre) prend la direction du groupe qui devient Groupe Roger Martin.
- ◆ 1953 : Naissance du domaine de la Pinte (Jura).
- ◆ 1960 : Reprise de l'entreprise par Pierre Martin (troisième en partant de la gauche, 3e génération).
- ◆ 2001 : Reprise par Vincent Martin (4e génération), qui prend la présidence du groupe en 2012.

Yonne. Amarrés tous les deux à Auxerre, rive gauche, La Scène des Quais, qui vient de fêter son cinquième anniversaire et le Thunder Boat, ouvert depuis le 27 décembre dernier, proposent deux offres culturelles distinctes mais portent la même ambition de faire bouger les lignes.

Deux scènes flottantes pour dynamiser l'Yonne



Pour Mathilde Pelen, gérante de La Scène des Quais, l'idée d'un bar flottant est née à la suite d'une rencontre. « J'ai toujours voulu ramener l'esprit des cafés-théâtres à Auxerre et un marinier de la MJC d'Auxerre m'a proposé de transformer une péniche pour m'y installer. Je suis tombée amoureuse du concept. » En 2018, elle acquiert une coque de bateau pour 80.000 € et investit 300.000 € supplémentaires pour l'aménager. Aujourd'hui, la péniche s'est imposée comme un centre culturel à part entière, proposant des spectacles, des festivals et des activités pour les scolaires les plus variés.

De son côté, César Madesclaire, fondateur du Thunder Boat, a répondu à un appel à projets lancé par la ville d'Auxerre en 2022. Après un investissement de 220.000 euros, deux ans de travaux et de procédures administratives, il a ouvert lors des derniers jours de l'année 2024 un établissement dédié à la musique électronique et aux « ambiances alternatives ». « Ce type de lieu manquait dans cette ville. Nous avons voulu proposer une expérience unique, basée sur la culture électro », explique celui qui a, auparavant, essayé plu-



Destiné à un public d'initiés, le Thunder Boat avec à sa barre César Madesclaire a été spécialement aménagé dans les chantiers navals de Douai (Nord) avant d'accoster sur la rive gauche de l'Yonne. Crédit : JDP.

sieurs refus de la part de municipalités en Île-de-France.

IMPACT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

Ces deux embarcations participent activement à la redynamisation des quais d'Auxerre. Avec des statuts juridiques différents – association pour La Scène des Quais, entreprise privée pour le Thunder Boat –, elles contribuent à créer de l'emploi et à attirer des publics variés. La Scène des

Quais mise, par ailleurs, sur une programmation culturelle dense et des subventions publiques pour maintenir son activité. « Nous accueillons jusqu'à 130 personnes par événement, avec des tarifs accessibles. L'objectif est de toucher toutes les tranches d'âge et de rendre la culture vivante », souligne Mathilde Pelen. Le bar, bien qu'ouvert hors événements, contribue aussi au financement des activités. À bord du Thunder Boat, l'approche est



Inaugurée il y a cinq ans, la péniche de Mathilde Pelen fait désormais partie intégrante du paysage auxerrois et a, notamment, servi de décor dans le dernier film de Christophe Barratier, *Les enfants de la résistance*, tourné dans l'Yonne. Crédit : JDP.

plus ciblée. « Nous défendons un genre musical unique. Chaque soirée est une immersion dans cet univers », affirme César Madesclaire. Avec une jauge limitée à 167 personnes, le lieu cherche à devenir un lieu incontournable pour les amateurs de musiques alternatives.

LES DÉFIS DES BARS FLOTTANTS

Ces péniches partagent cependant des contraintes similaires. Les investissements initiaux représentent des sommes conséquentes, notamment pour respecter les normes de sécurité et d'accessibilité. « Rien que les

systemes de sécurité et d'acoustique constituent une part significative du budget », indique Mathilde Pelen. Le défi de César Madesclaire est simple : réussir à rentabiliser rapidement l'établissement tout en construisant une clientèle fidèle. Malgré tout, l'avenir semble prometteur. La Scène des Quais espère atteindre un taux de remplissage optimal pour équilibrer ses finances, tandis que le Thunder Boat envisage d'étendre ses horaires et sa fréquence d'ouverture lors des beaux jours.

Enzo Beaudet

Région BFC. Le premier Forum cybersécurité et numérique à portée régionale aura lieu à l'IUT de Dijon, le 24 janvier de 8 h 30 à 17 h avec 19 intervenants et plusieurs thématiques, dont l'IA.

La cybersécurité a son forum en BFC



Quelques 300 visiteurs sont attendus au Forum cybersécurité et numérique à Dijon. Un rendez-vous qui s'adresse à l'ensemble des professionnels de la cybersécurité et du numérique, qu'ils soient experts, utilisateurs, ou décideurs, issus du secteur privé comme du secteur public. Cet événement qui réunira les acteurs clés de la filière en Bourgogne Franche-Comté, est coorganisé par La French Tech Bourgogne Franche-Comté, le Centre régional de la cybersécurité (CSIRT) BFC, créé le 24 février 2022 et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). Il est soutenu par la Région BFC, la préfecture de BFC, Dijon Métropole et l'Agence régionale



du numérique et de l'intelligence artificielle (Arnia), ainsi que par le Medef, l'IUT Dijon Auxerre Nervers et la CCI BFC. Cette rencontre sera notamment ouverte par Sébastien Morey, directeur du CSIRT BFC, Silvère Denis, directeur délégué de la French Tech BFC et Serge Durand ex vice-président d'Airbus qui évoquera les

enjeux économique, étatique et individuel de la cybersécurité. Pour le reste du programme ; des tables rondes sur différentes thématiques : le numérique dans la santé, l'IA dans les entreprises, les directions informatiques face aux cybermenaces et les moyens d'action des RSSI au sein de leurs organisations ; des ateliers ; des

conférences et des rendez-vous BtoB devraient permettre aux visiteurs d'échanger avec des professionnels, d'assister à des démonstrations, renseigner sur les dernières innovations et ainsi de renforcer leur résilience face aux cyberattaques. « Le Forum régional de la cybersécurité s'adresse à tous les décideurs en entreprises, en collectivités ou associations. Il a pour objectif de créer un espace d'échanges et de solutions autour d'une thématique cruciale. La sécurité des données, des infrastructures, des usages est aujourd'hui plus que jamais incontournable pour assurer la continuité des activités et des services publics au bénéfice de tous », conclut Patrick Molinoz, président Arnia.

Frédéric Chevalier

Yonne

ÉNERGIE : PRYSMIAN SIGNE UN ACCORD-CADRE AVEC RTE, LE SITE DE GRON CONCERNÉ. Mi-décembre l'opérateur italien spécialisé dans l'installation et la conception de câbles sous-marins et Réseau de transport d'électricité (RTE) ont annoncé la conclusion d'un accord-cadre, dont la valeur est estimée à 700 M€ et qui vise le raccordement de deux parcs éoliens offshore situés à Fos (Hérault) et à Narbonne (Aude). « Les quelque 400 km de câbles terrestres seront produits à Gron, en France, tandis que les 240 km de câbles sous-marins seront fabriqués à Arco Felice, en Italie, et à Pikkala, en Finlande », a précisé Prysmian qui emploie déjà près de 600 personnes sur son site du sud du Sénonais. La livraison doit intervenir lors de la période 2030-2031.

Côte-d'Or

LE GROUPE BLONDEL INNOVE EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE E-COMMERCE. Pour 2025, le transporteur dijonnais propose de nouvelles prestations de livraison en B. to b. et B. to c. ainsi qu'une application à destination des négociants et des cavistes de BFC. Avec l'appui de l'IA, du Big Data, de la robotique, pour gagner en agilité et résilience sur toute sa chaîne, l'entreprise s'engage sur un acheminement en moins de quatre heures, et propose une offre "à tiroirs" adapté aux nouvelles manières d'acheter et de consommer des vins et des spiritueux de la région. « La montée en flèche des commandes en ligne nécessite une expérience d'achat personnalisée valorisante et efficace qui va bien au-delà d'une exécution précise des commandes et d'une livraison dans les meilleurs délais », confie Michel Berthelot, directeur e-commerce du groupe.

en bref

Côte-d'Or. Rachida Dati, ministre de la Culture, était en déplacement à Dijon jeudi 9 janvier pour inaugurer la crypte de la cathédrale Saint-Bénigne - en chantier depuis 2020 -, ainsi que pour annoncer d'importants travaux de conservation pour la flèche de l'édifice.

Dijon : 22 M€ engagés pour la rénovation de la flèche de Saint-Bénigne



Réouverte au public depuis juillet 2024, la crypte de la cathédrale Saint-Bénigne, vestige de la rotonde édifiée en l'an mil, accueillait jeudi 9 janvier la visite de la ministre de la Culture, Rachida Dati. Quatre ans de travaux et 7,9 M€ - entièrement financés par l'État, dont 2,6 M€ au titre du plan France relance - avaient été nécessaires pour rendre à la sacristie la parure du décor de style néo-gothique qu'elle avait au XIX^e siècle. « Pour les bâtiments religieux, l'État intervient souvent quand il y a un drame - incendies, intempéries -, mais ce que je souhaite c'est aussi que l'on restaure ce patrimoine. Ces travaux portent déjà leurs résultats : quand on voit le "avant-après", on passe quasiment d'une "cave" à un lieu sublime, s'émerveille Rachida Dati. À Dijon, cette cathédrale a une place à part. Une place qui justifie des travaux importants qui permettent de faire face à l'épreuve du temps, tout en la rendant toujours plus accessible ». Depuis juillet, la

crypte de la cathédrale Saint-Bénigne a reçu plus de 10.000 visiteurs.

22 M€ POUR RÉNOVER LA FLÈCHE

Véritable symbole de Dijon culminant à 93 mètres, la flèche de la cathédrale Saint-Bénigne est « la charpente en bois la plus haute de France, après celle de Notre-Dame de Paris », rappelle la ministre. Or, aujourd'hui, l'édifice présente des signes de fragilité inquiétants pour sa sécurité et sa préservation. Ainsi, dans la continuité des priorités affichées par le ministère de la Culture - à savoir « la protection, la restauration et la préservation du patrimoine, en particulier le patrimoine religieux » -, Rachida Dati a annoncé que la flèche allait faire l'objet d'une rénovation complète. « La dépose de la flèche débutera en 2026, précise la ministre, une opération exceptionnelle qui mobilisera des savoir-faire rares et précieux ». Les travaux s'élèveront à 22 M€ - dont 4,2 M€ ont déjà été versé par l'État à la Direction régionale des Affaires culturelles - sur une durée estimée entre cinq et six ans.



Au centre : Rachida Dati, ministre de la Culture et Nathalie Koenders, maire de Dijon. Crédit : JDP

« Ce sont 12 M€ qui sont dédiés chaque année à la sécurisation des 87 cathédrales appartenant à l'État, et 50 M€ sont investis chaque année dans leur restauration, explique Rachida Dati. En région Bourgogne Franche-Comté, cela concerne la restauration du portail occidental de la cathédrale de Sens, la rénovation du bâtiment

Sainte-Anne à Besançon, le futur écrin pour le trésor de la cathédrale, ou encore la poursuite des travaux à la cathédrale de Nevers, notamment sur l'abside occidentale. Je veux insister là-dessus et Notre-Dame de Paris nous l'a encore montré récemment, la somme de compétences professionnelles, scientifiques et techniques qui

se déploie, c'est un savoir-faire français d'une incroyable force, qui est d'ailleurs envié dans le monde entier. Ces chantiers ne se limitent pas à la préservation du patrimoine. Ils participent aussi au rayonnement culturel et touristique de nos territoires, à leur attractivité ».

Killian Roblot

FORUM CYBERSECURITE & NUMERIQUE

24 JANVIER 2025 - IUT DE DIJON

Programme et inscriptions : <https://fcn.csirt-bfc.fr/>



382 872 307 0027



VOS PIÈCES JAUNES ONT LE POUVOIR D'AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HOSPITALISÉS



Récupérez votre tirelire Pièces Jaunes dans un bureau de Poste. Remplissez-la de pièces et rapportez-la à la Poste du 8 janvier au 8 février 2025 ou faites un don sur piecesjaunes.fr



Faites un don de 5€* en envoyant DON par sms au 92 111

ou sur piecesjaunes.fr



*Don de 5€ débité sur facture opérateur mobile (Bouygues, Free, Orange et SFR) en France métropolitaine uniquement.



Yonne. Lors de sa dernière session, le conseil départemental a labellisé deux nouveaux sites dont celui de l'île du Moulin-du-Président à Auxerre, classé zone humide et situé en milieu urbain.

L'Yonne étoffe son réseau d'Espaces naturels sensibles

Dans le département le plus septentrional de la Bourgogne, ils sont désormais au nombre de six. Le conseil départemental de l'Yonne a, en effet, inscrit deux nouveaux périmètres dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma départemental des Espaces naturels sensibles (ENS), adopté il y a près de sept ans : les Rochers du Saussois à Merry-sur-Yonne et l'île du Moulin-du-Président à Auxerre. Depuis 2021, la Côte de l'étang à Voutenay-sur-Cure, Le Fond des Blanchards à Gron, le Marais de Vanneau à Saints-en-Puisaye et Saint-Sauveur-en-Puisaye et la basse vallée de Druyes à Andryes et de Druyes-les-Belles-Fontaines ont été labellisés et bénéficient, à présent, d'une attention particulière. En Forterre, par exemple, l'intervention des pouvoirs publics (communes, département, agence de l'eau...) et le concours de la Fédération départementale des chasseurs de l'Yonne ont permis de faire ressurgir l'écosystème originel de l'ancien marais, d'y implanter trois sentiers d'interpréta-

tion et d'imaginer, à terme, une « gestion vertueuse » sur près de 230 ha. Situés à l'aplomb de la rivière et figurant à l'inventaire des sites d'intérêt pittoresque et paysager régional, les Rochers du Saussois d'une superficie de 6,15 ha, « dont 4,45 hectares sont gérés de longue date par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne », bénéficient, par ailleurs, du statut Natura 2000 « Pelouses, forêts et habitats à chauve-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents ». « La labellisation ENS de ce site permettra, notamment, de faciliter une maîtrise foncière ou d'usage complémentaire du site, garante d'une gestion adaptée et pérenne. Elle permettra également au site de s'inscrire dans un réseau départemental en cours de constitution, qui fera l'objet d'une valorisation auprès du grand public, contribuant à l'attractivité touristique du territoire, et auprès des publics scolaires dans le cadre d'actions éducatives pouvant être déployées pour sensibiliser les jeunes icaunais aux enjeux de protection des ressources naturelles », précise le conseil départemental qui souhaite combiner harmonieusement la pratique de l'escalade, la

hausse de la fréquentation et la préservation de la flore et de la faune, notamment celle du faucon pèlerin.

UNE PREMIÈRE LABELLISATION EN ZONE URBAINE

Coincés entre la rive droite de l'Yonne et la zone industrielle, les quelque 12,5 ha de la zone humide de l'île du Moulin-du-Président - propriété quasi-exclusive de la ville d'Auxerre hormis 1.300 m² appartenant à Voies navigables de France (VNF) - ont aussi été classés ENS lors de la même session départementale. « Soucieuse de restaurer ce milieu, de le rendre accessible au public et d'en faire un vecteur de sensibilisation aux enjeux de préservation des ressources naturelles, la ville d'Auxerre a sollicité le Syndicat mixte Yonne Médian (SMYM) pour porter des travaux de restauration et d'aménagement d'accueil du public », explique la collectivité. Ainsi, ce sont près de 450.000 € qui vont être injectés, avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie et du conseil départemental, pour faire de cette « jungle urbaine », située à proximité du tracé de la coulée verte, à la fois, un argument environnemental d'attractivité



La zone humide située sur la rive droite de l'Yonne, au nord d'Auxerre, a été labellisée Espace naturel sensible (ENS) par le conseil départemental et va faire l'objet de travaux de restauration et d'aménagement d'accueil du public. Crédit : JDP.

du territoire supplémentaire et un espace de pédagogie à destination des scolaires. Les travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines. « La labellisation ENS de ce site lui permettra de s'inscrire

dans un réseau départemental en cours de constitution qui fera l'objet d'une valorisation auprès du grand public. »

Stéphane Bourdier

Allemagne. Née en 1994, la Maison de Bourgogne Franche-Comté à Mayence est la représentation officielle du Conseil régional en Rhénanie-Palatinat et en Allemagne.

La Maison de Bourgogne Franche-Comté à Mayence a 30 ans

Un partenariat historique très fort et dynamique unit les régions de Bourgogne-Franche-Comté et de Rhénanie-Palatinat en Allemagne. Pour preuves : les 150 jumelages entre des villes des deux régions et les très nombreux partenariats et projets scolaires et universitaires, culturels et sportifs, associatifs et professionnels... Le bureau des stages, piloté conjointement par la Maison de Bourgogne Franche-Comté à Mayence et la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon a ainsi accompagné 1.400 jeunes dans leur recherche de stage dans les deux régions depuis 1998. Pour Laurent Vieille, directeur de la Maison de Bourgogne Franche-Comté, ce n'est pas un hasard : « Les deux régions ont de nombreux points communs : un patrimoine



L'équipe de la Maison de Bourgogne Franche-Comté : Sarah Cercley, chargée de projets, Bärbel Stofft, assistante de direction, Laurent Vieille, directeur et Elsa Courio, volontaire en service civique. Crédit : Kristina Schäfer.

architectural exceptionnel, de nombreux parcs naturels, forêts et rivières, une offre culturelle foisonnante, un tissu économique constitué de nombreuses PME et une forte conscience environnementale. Mais aussi et surtout, un art de vivre convivial, favorisé par une tradition viticole et culinaire hors du commun, qui rapproche les gens ». Si cette année la Mai-

son de Bourgogne Franche-Comté a 30 ans, le partenariat entre Dijon et Mayence a eu lui 65 ans en 2023. « Au sein de la Maison, nous avons pleinement fêté l'évènement en initiant un projet franco-allemand intitulé "Streetart au bord du Rhin" réunissant artistes dijonnais et mayençais ». Anniversaire toujours, avec en octobre 2023, les 20 ans de la Convention quadri-

partite entre la région BFC, le land de la Rhénanie-Palatinat, la région de Bohême Centrale (République tchèque) et la voïvodie d'Opole (Pologne), aboutissant à la signature d'une charte d'engagement politique pour renforcer la coopération régionale et réaffirmer l'attachement à une Europe démocratique, ainsi qu'à une fête de la musique dédiée qui a vu se retrouver à Mayence des artistes des quatre régions partenaires. Vingt bougies aussi pour la convention culture entre la Rhénanie-Palatinat et la BFC et son dispositif de résidences croisées d'artistes et d'écrivains. « La Maison s'engage également en faveur de la promotion du tourisme et de la gastronomie régionale, de la mobilité internationale des jeunes et de l'économie. »

Frédéric Chevalier

Yonne

AUXERRE PRIVÉE DE CÉRÉMONIE DE VŒUX. Après avoir reçu en grande pompe le sémillant Nelson Montfort, l'an dernier, à l'occasion de vœux aux accents olympiques, la ville d'Auxerre et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois ont décidé de ne pas organiser de cérémonie de vœux en ce mois de janvier. « Les incertitudes autour du gouvernement de la République créent chez beaucoup d'entre vous une forme d'anxiété. Nous restons une Nation construite sur un État structuré. Et cette situation inédite liée à l'absence de majorité parlementaire, vous trouble. Beaucoup l'ont évoqué lors de mes échanges récents dans les quartiers d'Auxerre », s'est notamment justifié Crescent Marault. « De plus, le budget 2025 de la Nation n'est pas finalisé. Cette situation confronte les particuliers et le monde économique à une absence de visibilité qui empêche de se projeter et aux entreprises d'investir. J'ai entendu les entrepreneurs m'avertir que la conjoncture est moins favorable, plus complexe en matière de croissance, même localement. »

Doubs

RN57 : C'EST ACTÉ. Le projet d'aménagement de la RN57 au sud de Pontarlier, déclaré d'utilité publique en juillet 2022, a fait l'objet d'un accord décisif en 2024 entre l'État, la région Bourgogne Franche-Comté, le département du Doubs et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier pour le financement de cette opération chiffrée à 21M€. Objectif : augmenter la capacité de cet axe et ainsi répondre à la congestion récurrente constatée.

en bref

Côte-d'Or. La fermeture hivernale à la navigation du canal de Bourgogne permet la rénovation des écluses, le confortement des berges ainsi que la modernisation et le fibrage des ouvrages.

VNF annonce 9 M€ de travaux le long du canal en Côte-d'Or

Côte-d'Or Plusieurs chantiers d'envergure engageant 9 M€ rien qu'en Côte-d'Or vont être entrepris durant la pause hivernale de la navigation sur le Canal de Bourgogne, annonce Voies navigables de France (VNF). « Ces travaux, précise l'organisme, fiabilisent l'infrastructure fluviale et sécurisent la ressource en eau nécessaire à la navigation mais aussi aux multiples usages qui en est fait : soutien des cours d'eau naturels en période d'étiages, apport d'eau pour la population, l'agriculture et les industries, maintien des activités nautiques ».

HUIT ÉCLUSES ET BIEFS

Ces chantiers concernent, d'une part, la régénération des écluses et le renforcement des biefs. À fin mars 2025, huit écluses et huit biefs auront été traités en Côte d'Or. « Les travaux consisteront, selon les écluses traitées, à la reprise dans les écluses et à la rénovation ou au remplacement des portes d'écluses. Concernant les biefs, leur restauration participera à la réduction des fuites soit par la reprise des maçonneries soit par le renforcement



Le Canal de Bourgogne à Pouilly-en-Auxois. Crédit : Alain Doire/BFC Tourisme.

des berges par tunage et génie végétal », précise VNF. Cinq déchargeoirs, qui transfèrent le surplus d'eau du canal vers leurs cours d'eau naturels seront également restaurés.

Le montant de ces travaux s'élève à 1,5 M€ environ, dont 450.000 € au titre du Contrat de plan État-Région. Certains de ces chantiers sont menés par les équipes VNF. À Pouilly-en-Auxois, après l'abaissement en 2024 du niveau d'eau du bief de partage pour permettre notamment aux embarcations de secours d'accéder au tunnel, les travaux de sécurisation du tunnel se poursuivront avec la mise en place d'une nouvelle ligne guide pour un

montant de 234.000 €.

À l'occasion des travaux menés par la ville de Dijon pour l'aménagement des jardins du port du canal, VNF et la ville ont conclu une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage afin que des travaux de réhabilitation et de modernisation des infrastructures portuaires puissent être réalisés pour un montant de 700.000 €, Dijon participant à hauteur de 30 %.

TRAVAUX AU PORT DE DIJON

Des travaux de réfection du déversoir de l'Ouche seront réalisés en début d'année 2025.

Enfin, un dragage du bief 55s et du port sera effectué en

février et mars, ce qui devrait permettre de dégager 5.300 m³ de sédiments, pour un coût de 1,3 M€, Dijon Métropole contribuant à hauteur de 350.000 €.

Le fibrage du canal de Bourgogne se poursuit sur les secteurs allant de Saint-Jean-de-Losne à Venarey-Les Laumes. À l'automne 2025, l'ensemble du canal de Bourgogne sera équipé d'une fibre optique, préalable indispensable en vue de moderniser une grande partie des écluses et des ouvrages nécessaires à la gestion hydraulique du canal. Le coût du fibrage complet du canal de Bourgogne est de 7 M€ (dont 5,25 M€ pour les travaux engagés à l'été 2024 qui devraient se terminer à l'automne 2025).

D'ici 2035, la majeure partie des écluses du canal de Bourgogne sera automatisée, ce qui permettra aux navigants de gérer de façon autonome l'ouverture et la fermeture des portes afin de passer les écluses. De même, le poste de commande centralisé, situé à Dijon et mis en service d'ici 2027, pourra recevoir les données nécessaires à la gestion de l'écluse afin d'intervenir à distance ou envoyer une équipe.

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or. Jusqu'au 13 février SNCF Réseau réalise des travaux de modernisation de la sous-station électrique de Saint Rémy sur la ligne Dijon-Paris.

La sous-station de Saint-Rémy fait peau neuve

Saint-Rémy Représentant un investissement de 3,7 M€ financé par SNCF Réseau, l'opération de restructuration de la sous-station de Saint-Rémy en Côte-d'Or vise à contribuer à la performance du réseau en garantissant des conditions optimales de régularité et de sécurité des circulations ferroviaires. « Les travaux qui se déroulent principalement de jour seront sans impact sur la disponibilité du réseau, annonce dans un communiqué SNCF Réseau. À l'exception d'une opération "coup de poing" qui aura lieu le week-end du 15 et 16 mars ». Dans le détail, ce chantier consiste à déposer les anciennes installations et à renouveler les équipements basse et



haute tension. Dix agents sont mobilisés en moyenne chaque jour et 12 entreprises interviendront sur la durée des travaux. « Le rôle d'une sous-station est crucial, précise SNCF Réseau. C'est un dispositif qui permet d'ali-

menter en énergie électrique une section de ligne du réseau ferré. En général, une ligne comporte plusieurs sous-stations, qui permettent de faire circuler les trains en captant l'énergie électrique entre une ligne de contact et les rails de

roulement. Elles sont raccordées à un réseau électrique alternatif à haute tension. Leur fonction est d'abaisser cette tension à une valeur utilisable par les trains ».

Frédéric Chevalier

Saône-et-Loire

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA COMMUNICATION DE L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE.



À nouvelle année, nouvelle image pour les services de l'État en Saône-et-Loire, qui fera figurer une Marianne dans sa communication, entourée de branches d'olivier et de chêne, avançant devant la représentation de la Roche de Solutré. « Sa posture et son port du drapeau montrent une volonté de fédérer et d'aller de l'avant, tandis que son lien avec le territoire la rend proche et accessible, symbole d'un État résilient et visionnaire. Les branches de chêne et d'olivier, associées à la Roche de Solutré, forment un triptyque de symboles puissants. Ils expriment une République forte, juste et pacifique, tout en mettant en avant le patrimoine naturel, historique et culturel de la Saône-et-Loire. Ces éléments rappellent que l'État agit dans une proximité territoriale, en s'appuyant sur des valeurs universelles et une reconnaissance des spécificités locales. Cette Marianne symbolise une figure universelle et inclusive, dépassant les clivages sociaux ou politiques pour incarner le collectif. Cette représentation de Marianne, par sa posture affirmée, incarne une République vivante, active et engagée », précise le cabinet du préfet.

Côte-d'Or

DIJON : SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024-2027 DE LA VILLE AVEC LA CAF. La maire Nathalie Koenders a renouvelé le 18 décembre dernier la convention qui lie la capitale régionale avec les services de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Côte-d'Or jusqu'en 2027. 19 M€ vont être mobilisés sur la période par la CAF pour soutenir le fonctionnement des services pour les familles dijonnaises. Plusieurs axes dans cette convention : le soutien à la parentalité, et en particulier aux familles monoparentales : « Les foyers monoparentaux, en immense majorité des mères seules, sont de plus en plus nombreux et représentent 1/3 des familles dijonnaises, a rappelé Nathalie Koenders. Plus d'un quart de ces familles sont en situation de pauvreté, même si 75% d'entre elles ont un emploi. Parmi les pistes de soutien à mettre en place, nous devons réfléchir à tout ce qui permettra une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et personnelle de ces familles. C'est pour cette raison que nous avons fait de la conciliation des temps de vie un des axes majeurs du contrat » ; la lutte contre la pauvreté : « présente à Dijon, davantage qu'à l'échelle départementale et nationale, et en particulier chez les jeunes de 20 à 24 ans. (...) en particulier depuis la crise sanitaire - plus de 10.000 Dijonnais sont en situation de quasi-pauvreté. Ce sont eux aussi que nous devons conjointement accompagner et soutenir », a souhaité la maire. Dernier axe en lien avec le projet Génération Dijon, les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans.

en bref

Opinions

Baisse de la prime aux employeurs d'apprentis : le réseau des CMA alerte

Emmanuel Poyen, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche-Comté avec l'ensemble des présidents du réseau CMA.

« Depuis plusieurs semaines, nous alertons le gouvernement sur les effets négatifs que ne manquera pas de produire la baisse de la prime versée aux entreprises employeurs d'apprentis. Cette prime unique, jusqu'ici de 6000 €, s'avère nécessaire pour compenser le temps et la matière d'œuvre investis par l'artisan dans le cadre du recrutement et de la formation de l'apprenti. Ce montant qui n'a d'ailleurs pas été revalorisé malgré l'augmentation du Smic ou de l'inflation, est réellement indispensable pour que les artisans continuent en 2025 de proposer un avenir professionnel à plus de 200.000 jeunes », indique Emmanuel Poyen, président de la CMA BFC.

Le réseau des CMA considère que la récente décision du gouvernement d'abaisser à 5.000 € cette aide pour les entreprises de moins de 250 salariés ne pourra avoir qu'un impact négatif sur le recrutement dans le secteur de l'artisanat. En effet, dans le contexte actuel, où de nombreuses entreprises artisanales sont confrontées à un manque de visibilité, une baisse de 1.000 € est loin d'être neutre pour leur trésorerie. Avec cette

décision, il existe un risque bien réel de voir reculer le nombre de jeunes accueillis et formés dans l'artisanat. Si le réseau CMA accueille favorablement la distinction retenue par le ministère à l'avantage des moins de 250 salariés, il regrette néanmoins que les grandes entreprises et les niveaux supérieurs de formation continuent à bénéficier de soutiens financiers alors que l'esprit de la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel était clairement de promouvoir et faciliter l'accès à la formation professionnelle dans les TPE. En voulant continuer d'aider toutes les entreprises, y compris les plus importantes, on prend le risque d'enrayer la dynamique de l'apprentissage dans les plus petites et donc dans l'artisanat, secteur pour lequel le recrutement par apprentissage est indispensable. « Avec ce nouveau coup de rabot, même s'il peut paraître modéré à nos décideurs, il est à craindre que des artisans se détournent de l'apprentissage et que le nombre de contrats signés à la rentrée prochaine diminue. Et dans ce cas, cela posera à court terme des difficultés de recrutement

pour le secteur de l'artisanat et à moyen terme un risque de voir disparaître des entreprises artisanales faute de repreneurs », insiste Emmanuel Poyen.

Si le contexte budgétaire tendu dans lequel se trouve notre pays impose des choix, le réseau des CMA rappelle que des solutions existent pour réguler l'octroi de cette aide et générer des économies. Avec ce projet de décret, le gouvernement fait le choix de distinguer en fonction de la taille de l'entreprise. C'est un critère et une logique que nous défendons depuis longtemps. Mais pour aboutir à une solution juste, efficace et équitable, il faut aller plus loin et maintenir à son niveau actuel l'aide pour les entreprises de moins de 50 salariés et attendre des périodes plus heureuses en termes de finances publiques pour reprendre le financement des niveaux supérieurs. Un ciblage encore plus stratégique des aides est à privilégier vers, d'une part, les entreprises qui en ont le plus besoin et, d'autre part, vers les formations (niveau 3 et 4) qui produisent une plus grande valeur ajoutée en matière d'insertion professionnelle.

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

La vérité ? Si, je mens !



La semaine dernière avaient lieu les hommages aux victimes des attentats de 2015 et parmi elles, la rédaction de Charlie Hebdo. Rappelez-vous. La larme à l'œil, les élus de (presque) tous bords

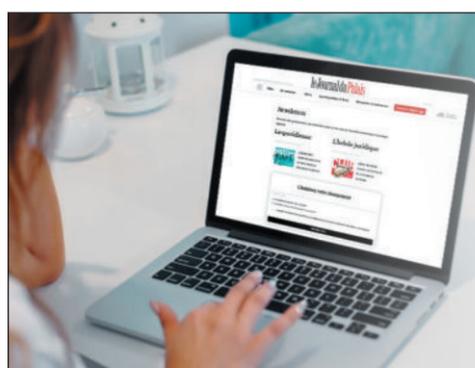
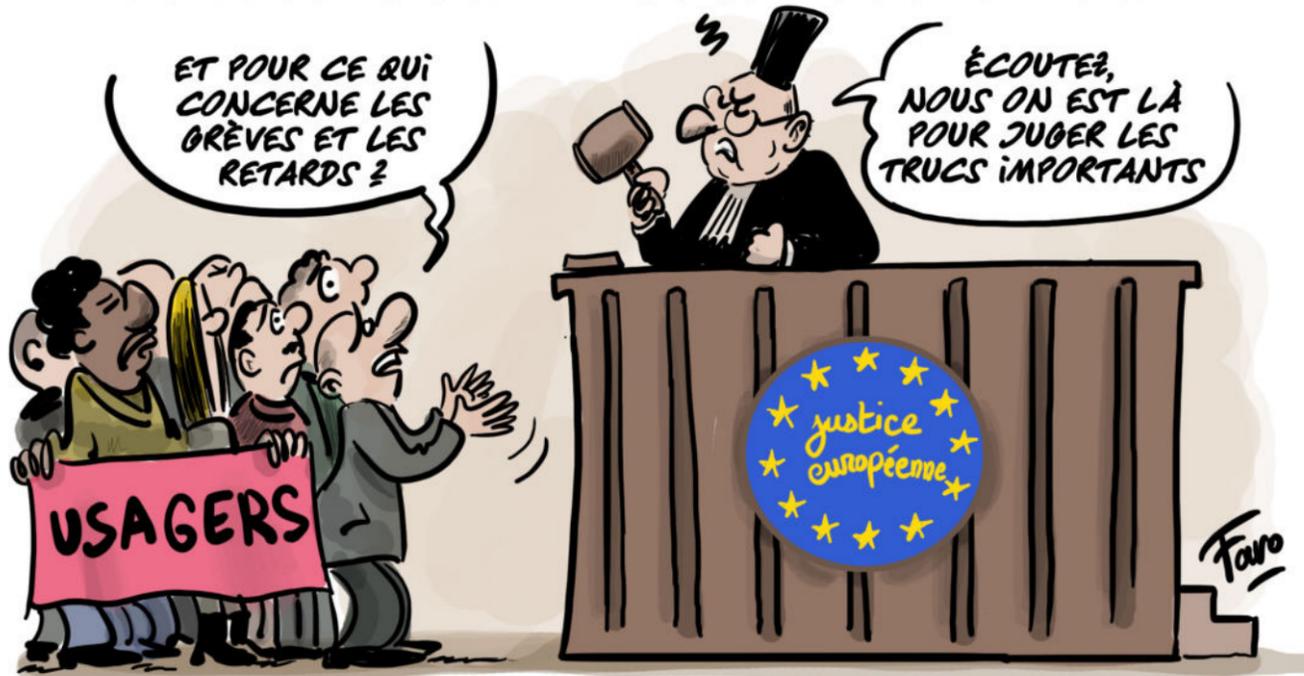
arboraient des mines de Carême et partout fleurissaient des pancartes proclamant *Je suis Charlie*. Les mêmes promettaient la main sur le cœur de défendre la liberté d'expression, la liberté de blasphème (qui n'est en aucun cas la licence de se moquer des croyants de toutes obédiences, mais celle de critiquer les religions, inscrite dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse), la laïcité, le journalisme indépendant et tutti quanti. Et on y a cru, unis dans la même douleur. Évidemment, on l'a eu un peu mauvaise quand les mêmes salades nous ont été servies lors de l'assassinat de Samuel Paty (2020) puis de Dominique Bernard (2023). Et aujourd'hui, alors que 2025 débute, qu'en est-il ? Eh bien, ce n'est guère brillant. Les dessinateurs et rédacteurs de Charlie Hebdo doivent passer deux portes blindées pour pouvoir enfin souffler et faire leur journal et Riss, le directeur de la publication, fait partie des personnes les plus protégées du pays. Tout cela, rappelons-le, pour des DESSINS. Mais aussi, et surtout, pour garantir à la corporation des journalistes de pouvoir travailler. Et ces vies sous contraintes se déroulent dans l'indifférence à peu près totale des élus si prompts aux hommages...

J'ai un respect immense pour cette troupe de trublions qui s'accrochent malgré les menaces. Et je m'interroge. Leur rendons-nous ce qu'ils nous donnent ? A-t-on pris conscience que l'existence d'une presse non muselée, dont les journalistes ne sont pas tenus en laisse par les puissances économiques, politiques ou agités par des passions mauvaises, est la seule preuve d'un pays véritablement libre ?

Imaginons. Imaginons, mais point n'est besoin d'être très créatifs, un pays dont l'immense majorité de la population s'informerait (ou plutôt croirait s'informer) par le biais de réseaux sociaux dont les informations ne seraient pas vérifiées, recoupées, analysées par des journalistes. Des journalistes animés par une seule volonté : contrecarrer les opinions déguisées en vérité, les croyances, les appels à la haine ou les inepties masquées en certitudes. Animés par la seule volonté de voir se propager une seule chose : la vérité des faits. Ce pays existe, ce sont les États-Unis de Donald Trump, officiellement investi le 20 janvier. Dans ce pays-là, Mark Zuckerberg le dirigeant de Meta (Facebook, Instagram, WhatsApp) renonce à l'armée de journalistes, dont ceux de l'Agence France Presse, chargés de vérifier les données circulant sur ses médias, pour dit-il, lutter contre la censure. Ce faisant, il fait allégeance non seulement à Donald Trump, l'ami des fake news, mais aussi à Elon Musk, futur poids-lourd de l'administration Trump et patron de X. Meta rejoint X dans le creuset des réseaux où n'importe quelle connerie platiste, appel à la haine de suprémacistes blancs, chiffres foireux de climatosceptiques peuvent librement s'exprimer, seul le nombre de signes étant imposé... Pour l'instant, seul (!) le territoire américain est concerné mais jusqu'à quand ? Ce jour-là, ce jour où en Europe, on cessera de faire confiance à une presse libre pour vérifier les informations et apporter aux peuples des faits irréfragables, alors ce jour-là il en sera fini de notre propre liberté. Ce jour-là on se souviendra que nous aussi, on a été Charlie...

Le regard de Faro

LA JUSTICE EUROPÉENNE ESTIME QUE LA SNCF N'A PAS À DEMANDER L'IDENTITÉ DE GENRE DE SES CLIENTS



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudications

SCP MAUSSION - AVOCAT

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 19 FEVRIER 2025 A 10 H 30

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON, Cité Judiciaire, 13 boulevard Clemenceau à DIJON.

DIJON (21000), 11 avenue Edouard Belin

Cadastré section EM 11 pour 1ha 45a 96ca
Lots 1013, 1121 et 1137
Un appartement au rez-de-chaussée comprenant : Cuisine, séjour, une chambre, salle de douche avec wc.
Une place de parking au sous-sol
Une cave
L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de l'occupation des lieux.

MISE A PRIX : 20.000 €uros

LES ENCHERES NE PEUVENT ETRE PORTEES QUE PAR UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE DIJON.

VISITE : JEUDI 30 JANVIER 2025 A 13 H 30.

A la requête du syndicat des copropriétaires représentant la copropriété LES MARCS D'OR, 42/50 avenue des Champs Perdrix, 1/27 avenue E. Belin, 2/12 rue du Morvan et 51/65 avenue du Lac à DIJON (Côte d'Or), immatriculé au registre national des copropriétés sous le n°AA0-573-808, représenté par son syndic en exercice la société CITYA GESSY VERNE IMMOBILIER société par actions simplifiée au capital de 340.458,00 €, dont le siège social est 17 rue de la Poste à DIJON (Côte d'Or) inscrite au R.C.S. de DIJON sous le n° 302 163 803, agissant par son représentant légal en exercice domicilié audit siège, créancier poursuivant, ayant la SCP MAUSSION pour avocat, 50 rue de Talant à DIJON.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Dijon uniquement le matin sur rendez-vous, ou au cabinet de la SCP MAUSSION, 50 rue de Talant à Dijon. L2500003

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

ENCARTAGE PROGESTIM

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Procédures adaptées



BRETIGNY-LES-NORGES

Commune de Brétigny (21)

3 rue de la Mairie - 21490 Brétigny

Avis d'appel public à la concurrence

Travaux

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Brétigny (21)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21210107500019

Code postal / Ville : 21490 Brétigny

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : REHABILITATION BRETIGNY

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : COMMUNE DE BRETIGNY - Tél : +33 338035739 - Mail : commune.de.bretigny@gmail.com

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Tout document justifiant la capacité financière du candidat (chiffre d'affaires global et/ou chiffre d'affaires relatif aux prestations auxquelles se réfère le marché, bilan ou extrait de bilan...) des 3 dernières années

Capacités techniques et professionnelles : Tout document contrôlable justifiant de la capacité professionnelle du candidat à réaliser les prestations envisagées (références, qualifications professionnelles, attestations de bonne exécution...)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 10 février 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : REHABILITATION DE DEUX BATIMENTS

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Restructuration - réhabilitation de deux bâtiments, avec réaménagement d'un commerce et 3 logements, création d'un lieu de vie et de convivialité

Lieu principal d'exécution : BRETIGNY LES NORGES

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT : 1 - Voiries Réseaux Divers

Classification CPV : 45112500

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 2 - Démolitions Gros OEuvre

Classification CPV : 45110000

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 3 - Charpente-couverture-zinguerie

Classification CPV : 45261000

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 4 - Enduits de façades

Classification CPV : 45261220

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 5 - Menuiseries extérieures Bois Alu

Classification CPV : 45421000

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 6 - Métallerie

Classification CPV : 44316500

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 7 - Menuiseries intérieures bois

Classification CPV : 45421150

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 8 - Plâtrerie-plafond-peinture

Classification CPV : 45410000

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 9 - Revêtements de sols-faïence

Classification CPV : 45432130

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 10 - Plomberie Chauffage Ventilation

Classification CPV : 45331000

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

LOT : 11 - Electricité

Classification CPV : 45310000

Lieu d'exécution du lot : BRETIGNY LES NORGES

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Les soumissionnaires devront se rendre sur place pour apprécier la technicité, la documentation, l'étendue des prestations à réaliser ainsi que les conditions spécifiques d'exécution, notamment les contraintes liées à la localisation du site, les accès, les conditions de travail.

Date d'envoi du présent avis : 9 janvier 2025

L2500112

III ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTSM. ROGER ET MME
TIXIER / GABRIEL

Avis de cession

Acte de Me Nicolas JOUFFROY du 26 décembre 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON le 30 décembre 2024, volume 2024N, numéro 03167.

Vendeur : Monsieur Jean-Michel Christian ROGER et Madame Lydie Ginette Raymonde TIXIER, demeurant ensemble à PLOMBIERES LES DIJON (21370), 19 rue des Petites Roches. Nés savoir : Monsieur ROGER à ALISE SAINTINE REINE (21150), le 5 mai 1962 et Madame TIXIER à DIJON (21000), le 4 décembre 1961. Mariés à la Mairie de CHENOVE (21300), le 5 mai 2007.

Acquéreur : La société dénommée GABRIEL, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social à DIJON, 11B rue Auguste Fremiet, identifiée au SIREN sous le numéro 934 713 389 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Fonds vendu composé d'un établissement principal de confectionnerie, pressing, situé à DIJON (21000), 11 B rue Auguste Fremiet, et d'un établissement secondaire de pressing, blanchisserie, situé à SAINT APOLLINAIRE (21850), 643 cours de GRAY, pour lesquels le CEDANT est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 377 862 941.

Éléments corporels et incorporels cédés moyennant le prix de 80.000,00 €, propriété et jouissance transférée le 26 décembre 2024.

Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière date des publications légales, à DIJON, 43 rue Devosge, en l'étude de Me JOUFFROY où domicile est élu à cet effet.

Me Nicolas JOUFFROY.

L2500025

OPTIQUE MOISE/
MOIPPY

Suivant acte reçu par Me Grégoire JANNOT notaire associé à VAL DE BRIEY (54150), 25 Rue Carnot, CRPCEN 54067, le 3 janvier 2025,

La société dénommée OPTIQUE MOISE, Société à responsabilité limitée au capital de 25.000 €, ayant son siège social à METZ (57070), 50 route de Borny, identifiée au SIREN sous le numéro 310 005 269 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ.

A vendu à : La société dénommée MOIPPY, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, ayant son siège social à METZ (57070), 50 route de Borny, identifiée au SIREN sous le numéro 824 392 278 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de METZ.

Un fonds de commerce de d'achat et vente de tous articles et matériels d'optique médicale, d'optique et de lunetterie, exploité à BROCHON (21220), 6 route Nationale 74.

Moyennant le prix de : quinze mille Euros (15.000,00 €).

Ce prix s'applique aux éléments incorporels pour 10.000,00 € et aux éléments corporels pour 5.000,00 €.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à DIJON (21000) 2 rue Bossak en l'étude de Me François PENY, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion :
Le Notaire.

L2500085

CONSTITUTION
DE SOCIETE

EDEN

Aux termes d'un ASSP en date du 29/11/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EDEN
Sigle : Enseigne : EDEN FLOWERS, EDEN DECO, EDEN TEA

Objet social : Fleuriste, Organisation d'événements, Décoration d'intérieur, Achat-vente, en gros et en détail, de mercerie, articles cadeau, vêtements et produits alimentaires

Siège social : 39 rue Charles Dumont , 21000 DIJON

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M^{me} TADEVOSYAN, ÉPOUSE MANUKYAN Burastan 10 bd thiers 21000 DIJON

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les actions de la société ne peuvent être transmises ou cédées à un tiers qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des voix. Les actions sont librement cessibles entre associés

la présidente

L2406302

Tous en Scène
Production

Tous en Scène Production Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : Route de Dijon - Lac Kir 21370 PLOMBIERES LES DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée du 03 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Tous en Scène Production

Siège : Route de Dijon Lac Kir, 21370 PLOMBIERES LES DIJON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : -La production, la création, l'organisation, la diffusion et la gestion de spectacles vivants sous toutes leurs formes (théâtre, danse, musique, comédies musicales, événements culturels, etc.), ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires liées à l'industrie du spectacle, telles que la gestion de lieux de spectacles, la location de matériel, la mise en place de productions audiovisuelles, la promotion et la communication autour de spectacles, la billetterie et la commercialisation de prestations artistiques ;

-La société pourra exercer toutes les activités nécessaires à la production de spectacles, y compris l'embauche de personnel artistique et technique, ainsi que la fourniture de services annexes tels que la gestion de droits d'auteur et de licences musicales, la gestion des droits d'exploitation des spectacles, et la commercialisation des produits dérivés ;

-L'organisation de tous événements liés à l'épanouissement de la personne humaine, que ce soit artistique ou de toute autre nature, en direct ou via des sous-traitants ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société CG DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 461 000 euros, dont le siège social est Lac Kir, Domaine Du Lac, Route de Dijon, 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 832 705 529 RCS DIJON, représentée par Monsieur Christophe GONNET, Gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

L2500017



ROUX & CO

Aux termes d'un ASSP en date du 03/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ROUX & CO
Objet social : L'acquisition de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société, la vente de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 3 rue de la Goulette, ZAE Le Bois Guillaume, 21850 SAINT APOLLINAIRE

Capital : 3 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. ROUX Romain 69 Rue des Genottes 74370 EPAGNY METZ TESSY

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

Le gérant

L2500014

DC FORMA

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :
3 impasse des Osiers
21110 AISEREY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AISEREY du 19 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : DC FORMA.
SIÈGE : 3 impasse des Osiers - 21110 AISEREY.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET :
- Organisme de formation professionnelle continue ;
- Le conseil et l'accompagnement des entreprises et des particuliers dans leurs projets de développement, de transformation et d'optimisation ;

- La réalisation de toutes études, recherches et analyses nécessaires à l'accomplissement de ces activités.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur David CHAU, demeurant 3 impasse des Osiers - 21110 AISEREY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2500016

BRB ELECTRIC

Aux termes d'un ASSP en date du 04/01/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BRB ELECTRIC
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger : La réalisation de tous travaux d'installation électrique dans tous locaux, et de toutes prestations de services se rapportant à l'électricité générale, courant fort et faible, l'installation, le dépannage, ainsi que l'achat et la vente avec ou sans installation d'équipements électriques.L'installation et le dépannage d'équipements domotiques et de sécurité dans tous locaux ainsi que la vente et l'achat, avec ou sans installation d'équipements domotiques.

Les activités de formation professionnelle ou autre, pour adultes, formation continue, prestations de services liées à ces domaines d'activités.

Siège social : 43 rue du Bourg, 21000 DIJON

Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. BALANCHE FRANCK 43 rue du Bourg 21000 DIJON

Franck BALANCHE

L2500027

«CABINET D'ANESTHESIE
DIJON-BOURGOGNE»

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes par ASSP en date du 01/01/2025.

FORME : Société civile de moyens.
DÉNOMINATION : «CABINET D'ANESTHESIE DIJON - BOURGOGNE».

SIÈGE SOCIAL : 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON.

OBJET SOCIAL : Faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession (locaux, matériels, mobilier, personnel, etc.), sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci ni rechercher de bénéfices autre que l'économie qui pourra en résulter pour chacun des associés, et sans que le capital investi soit rémunéré et en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé. La société peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareils nécessaires. Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.

DURÉE : 99 années. CAPITAL : 4.040 €.

GERANCE pour une durée illimitée :

- La société d'exercice libéral à responsabilité limitée (à associé unique) «Docteur WEILLER Romuald», inscrite au Tableau de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or sous le numéro SELM - 100, société au capital de 3.000 € dont le siège social est sis 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 892 698 770 R.C.S. DIJON, représentée par Monsieur Romuald WEILLER, associé unique gérant ;

- La société d'exercice libéral à responsabilité limitée «DOCTEUR GUILLAUME FEVRE », inscrite au Tableau de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or sous le numéro 169, société au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 930 200 464 R.C.S. DIJON, représentée par Monsieur Guillaume FEVRE, médecin anesthésiste - réanimateur, associé et gérant.

Il est convenu que la SELARL «DOCTEUR GUILLAUME FEVRE» et la SELARLU «Docteur WEILLER Romuald» représenteront chacune la SCM dans ses rapports avec les secrétaires salariés de la société avec tous pouvoirs pour agir seules comme ensemble.

- La société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Docteur Fabien GIBERT», inscrite au Tableau de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or sous le numéro 141, société au capital de 10.000 € dont le siège social est sis 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 922 455 449 R.C.S. DIJON, représentée par Monsieur Fabien SYLVAIN LUC GIBERT, associé gérant ;

- La société d'exercice libéral à responsabilité limitée «DOCTEUR NICOLAS NOWOBILSKI», inscrite au Tableau de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or sous le numéro 21/6477, société au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 919 680 371 R.C.S. DIJON, représentée par Monsieur Nicolas NOWOBILSKI, médecin anesthésiste - réanimateur, associé unique et gérant.

Il est convenu que la SELARL «Docteur Fabien GIBERT» et la SELARLU «DOCTEUR NICOLAS NOWOBILSKI» représenteront chacune la SCM dans ses rapports avec les infirmiers anesthésistes diplômés d'état (IADE) salariés de la Société avec tous pouvoirs pour agir seules ou ensemble.

- La société d'exercice libéral à responsabilité limitée «DOCTEUR COIGNET YANN», inscrite au Tableau de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or sous le numéro 115, société au capital de 3.000 € dont le siège social est sis 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 908 172 406 R.C.S. DIJON, représentée par Monsieur Yann COIGNET, associé gérant ;

- La société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Docteur Anne COMBES», inscrite au Tableau de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or sous le numéro 139, société au capital de 10.000 € dont le siège social est sis 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 922 455 415 R.C.S. DIJON, représentée par Madame Anne CHOMEL épouse COMBES, associé gérant.

Il est convenu que la SELARL «DOCTEUR COIGNET YANN» et la SELARLU «Docteur Anne COMBES» représenteront chacune la SCM dans le cadre de la gestion administrative, comptable et financière de la Société avec tous pouvoirs pour agir seules ou ensemble.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés et après avoir respecté la procédure d'agrément.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON. Pour avis.

L2500068



GODOT THIERRY

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 2 rue de Villaines
21150 LUCENAY LE DUC

Acte SSP 01.01.2025
Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : GODOT THIERRY ;
- Siège : LUCENAY LE DUC (21150), 2 rue de Villaines ;

- Durée : 99 ans ;
- Objet : Toutes activités viticoles ou agricoles correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal, et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, tel que l'exploitation et la gestion de biens viticoles ou agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société ;

Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

- Capital : 7 500 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : Thierry GODOT demeurant 2 rue de Villaines 21150 LUCENAY LE DUC en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par la gérance. Ne sont pas concernées, les cessions entre associés. En cas d'associé unique, celui-ci cède librement tout ou partie de ses parts sociales, sous réserve de respecter la proportion d'associés exploitants prévue dans les statuts.

RCS DIJON

Le Gérant

L2500034

Etude de Maître Loïc
PROJEAN
Notaire à GRAY

SCI 16 MARIOTTE

Avis de constitution
rectificatif

Suite à l'annonce n° L2406120 parue le 13 décembre 2024, Au lieu de lire : «Co-gérants de la société sont : Monsieur Sami BELLAMLIK, demeurant à VARIOIS-ET-CHAIGNOT (21490) 1 rente du Bois de Variois ; Monsieur Kélian LACOT, demeurant à MARTIGNY (SUISSE) 111 avenue de la Fusion ; La Société dénommée BASSI HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 120990 €, dont le siège est à DIJON (21000), 15 rue Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 894580398 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON «. Il convenait de lire: Co-gérants de la société sont : Monsieur Sami BELLAMLIK, demeurant à VARIOIS-ET-CHAIGNOT (21490) 1 rente du Bois de Variois ; Monsieur Kélian LACOT, demeurant à MARTIGNY (SUISSE) 111 avenue de la Fusion ; La Société dénommée BASSI HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 120990 €, dont le siège est à DIJON (21000), 15 rue Pasteur, identifiée au SIREN sous le numéro 894580398 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON Monsieur Alexandre SCELLIER, demeurant à DIJON (21000) 22 Boulevard de la Trémouille. Le reste demeure inchangé.

Pour avis : Le notaire.

L2500036

DERNIER DELAI POUR DEPOSER
VOS ANNONCES LEGALESPOUR UNE PUBLICATION
LE LENDEMAIN
DEPOSER VOS ANNONCES
AVANT 16HEURES

03.80.68.25.55.

annoncelocale.jdp@legalnet.org

LA GRANDE
VENDEUE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : La Grande Vendue -
21320 CHATEAUNEUF

Acte SSP signé les 29 et 30 décembre 2024

Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : LA GRANDE VENDEUE ;
- Siège : CHATEAUNEUF (21320), La Grande Vendue ;

- Durée : 99 ans ;
- Objet : Toutes activités viticoles ou agricoles correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal, et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, tel que l'exploitation et la gestion de biens viticoles ou agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société ;

Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

- Capital : 7 500 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : Manon GUY-COQUILLE et Damien ROYER, demeurant leuduit La Grande Vendue - 21320 CHATEAUNEUF ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée.

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par la gérance. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés.

RCS DIJON

La Gérance

L2500037

GOMES
CONSULTING

Aux termes d'un acte SSP en date à DIJON du 07/01/2025, il a été constituée une société :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : GOMES CONSULTING.

SIÈGE : 16 Boulevard de la Marne - 21000 DIJON.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La transaction et la gestion portant sur les fonds commerces, fonds artisanal ou libéral, les titres de sociétés commerciales ou civiles, les immeubles bâtis ou non bâtis. La réalisation de toutes prestations de conseil, notamment en matière d'affaire et de gestion, toutes prestations d'évaluation et d'expertise se rapprochant à l'activité précitée. Le courtage en opérations de banque et en service de paiement. Le courtage en assurance. La mise en relation des futurs cocontractants en lien avec l'activité de transaction immobilière, de transactions portant sur les fonds de commerce ou titres de sociétés.

L'activité d'agent commercial. La formation et le conseil auprès de particuliers et professionnels.

L'organisation de tous événements publics ou privés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Lucien GOMES, demeurant 16 Boulevard de la Marne 21000 DIJON.

Pour avis : Le Président.

L2500073

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

DM ASTERIA

Aux termes d'un ASSP du 03/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : DM ASTERIA.

OBJET SOCIAL : acquisition et détention de tous biens immobiliers, en vue de les mettre à la disposition d'un ou plusieurs de ses associés et ce, notamment, à titre de résidence principale ou secondaire ; acquisition, détention, exploitation, par bail ou autrement, et gestion de tous biens ou droits immobiliers ; acquisition, détention et gestion de toutes valeurs mobilières de placement, notamment de parts de sociétés civiles de placement immobilier. SIÈGE SOCIAL : 132 A Rue de Longvic - 21000 DIJON.
CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

Gérante et associée indéfiniment responsable : M^{me} Diane MARQUE demeurant 132 A Rue de Longvic - 21000 DIJON.

Associée indéfiniment responsable : M^{me} Francine MARQUE demeurant 132 A Rue de Longvic - 21000 DIJON.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.
L2500084



«CHOUETTE RÉÉDUC»

Aux termes d'un ASSP en date à DIJON du 02/01/2025 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée (à associé unique) de Masseur-kinésithérapeute - DÉNOMINATION : «CHOUETTE RÉÉDUC» - CAPITAL : 5.000 €, libéré en totalité à la constitution (apports en numéraire) - SIEGE SOCIAL : 8 Bd de l'Europe - 21800 QUETIGNY - (qui sera le lieu d'exercice) - OBJET SOCIAL : L'exercice seul ou en commun de la profession de masseur-kinésithérapeute. La société ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation et généralement toutes opérations civiles, mobilières, financières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus, ou en faciliter l'accomplissement, l'extension ou le développement dont la gestion d'un cabinet pluridisciplinaire de rééducation (pouvant inclure des activités paramédicales comme médicales), l'exercice de l'activité d'éducateur sportif (par exemple portage, cours d'activité physique pour enfant(s) en situation de handicap, rééducation d'enfants, cours de massages bébés...) en lien avec une approche dite masseur kinésithérapeute.

- DURÉE : 99 ans - GERANT ASSOCIE UNIQUE : M^{me} Céline, Isabelle, Nathalie, Danielle FARINEAU domiciliée à titre privé 3 Route de MARSANNAY LE BOIS - 21490 CLENAY, de nationalité française, nommée pour une durée indéterminée - IMMATRICULATION : au RCS DIJON.
Pour avis.
L2500102

MODIFICATION DE STATUTS



GROUPEMENT FORESTIER DE LA FORET DE LIOT ET DE DAVIOT

Groupe Forestier au capital de 1 676 939,19 Euros
Siège social : 21320 MARTROIS 429171432 RCS DIJON

NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'une délibération en date du 3 juillet 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Monsieur Serge MARGUIER demeurant à CHAUDENAY (71150), 4 Chemin de la Croûte en qualité de co-gérant du groupement.
Pour avis : La gérance
L2404935

APTISSEN FRANCE

S.A.S. au capital de 50.000 Euros
15 boulevard de Brosses
21000 DIJON
851 005 595 R.C.S. Dijon

Par décision du 07/06/2024, l'associé unique a décidé de nommer à compter du même jour, M. Gilles BOS, 35 chemin de la Colline, Parc de la Chenaie - 1213 PETIT LANCY (Suisse), en qualité de président, en remplacement de la société EURL PHARMEA PACIFIC, démissionnaire.

Par décision du 12/06/2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 1.315.840 € pour le porter à 1.365.840 € par l'émission au pair de 131.584 actions nouvelles, puis de le réduire de 1.315.840 € pour le ramener à 50.000 € par voie d'annulation de 131.584 actions, pour apurement des pertes et a modifié les conditions d'agrément de cession des actions.

Par décision du 28/06/2024, l'associé unique a décidé de nommer à compter du même jour, M. Sylvain DUCRET, Chemin de Carabot 26 - 1232 CONFIGNON (Suisse), en qualité de président, en remplacement de M. Gilles BOS, démissionnaire.

PRÉSIDENT : ANCIENNE MENTION : EURL PHARMEA PACIFIC.
NOUVELLE MENTION : M. Sylvain DUCRET.

CAPITAL : Le montant du capital social reste donc inchangé à 50.000 €. CLAUSE RESTREIGNANT LA LIBRE DISPOSITION DES ACTIONS : ANCIENNE MENTION : Les cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

NOUVELLE MENTION : Les cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des deux tiers voix des associés présents ou représentés ou votant par correspondance.
L2500004

JEMPE HOLDING

SASU au capital de 10.000 Euros
Siège social : 48 bis rue de Longvic 21300 CHENOVE
R.C.S. Dijon 487 734 469

Décisions de l'associée unique du 16/12/2024 - Transfert du siège social.

AM : 48 bis rue de Longvic - 21300 CHENOVE.

NM : 7 rue de la Maladière - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2500008

LE CHEVREUIL - MEURSAULT

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social : 1 place de la République 21190 MEURSAULT
952 155 125 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 28 octobre 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : La présidente.

L2500015



EQU'IP SON

SCI au capital de 25 000 €
Siège social : 10 Grande Rue 21110 ROUVRES EN PLAINE
RCS de DIJON n°411 031 743

Avis de modification

L'AGE du 30/12/2024 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement EQU'IP SON qui devient à compter du 30/12/2024 : DELAPLAINE

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.
L2500019



EQU'IP SON

SARL au capital de 25 000 €
Siège social : 10 Grande Rue 21110 ROUVRES EN PLAINE
RCS de DIJON n°411 031 743

Avis de transformation

L'AGE du 30/12/2024 a décidé à compter du 30/12/2024 :

- de transformer la société en SCI sans la création d'un être moral nouveau
- gérance : M. DURUPT Gilles 10 Grande Rue 21110 ROUVRES EN PLAINE

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L2500020

CALIM

Par décision du 18/12/2024, les associés de la société CALIM, SAS au capital de 1.000 €, siège social : 123 rue Joseph Jacquard - 38110 ST JEAN DE SOUDAIN, R.C.S. VIENNE914 298 732, ont : - Décidé de transférer le siège social pour le fixer au 17 rue de Serrigny - 21550 LADOIX-SERRIGNY à compter du 18/12/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 914 298 732 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON ; - Ont pris acte des démissions de Madame Roxanne BONNEFOY-CUDRAZ de ses fonctions de président et de Madame Judith BOLLET de ses fonctions de directeur général. Madame Kate DE ROO, demeurant 17 rue de Serrigny - 21550 LADOIX-SERRIGNY, a été nommée président pour une durée indéterminée. Par Décision du 18/12/2024, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « Toute activité en lien avec la production, la commercialisation, la distribution, le développement, le consulting, l'import-export d'aliments complémentaires pour chiens et chats, de cosmétologie, de matériel, de produits d'hygiène, de produits parapharmaceutiques pour la gent animale » à compter du 18/12/2024 et de modifier l'article 2 des statuts.
Pour avis : La présidente.

L2500023

M.J.S.P. Géomètres -Experts

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 1.062.000 Euros
Siège social : 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON
509 304 457 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 19/11/2024 a décidé de réduire le capital social de 265.500 € par voie de rachat-annulation par la société de 460.500 parts sociales de même valeur nominale, pour le ramener de 1.062.000 € divisé en 1.842.000 parts sociales de même valeur nominale à 796.500 € divisé en 1.381.500 parts sociales de même valeur nominale.

Par décisions du 31/12/2024, la gérance a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Par décisions unanimes du 31/12/2024, les associés ont pris acte de la démission de Madame Thérèse JANIN de son mandat de gérante, avec date d'effet au 1^{er} janvier 2025.
Pour avis.

L2500024

AGC DEVELOPPEMENT

28, rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE

Démission DG

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2024, le Président de la société AGC DEVELOPPEMENT (SAS ; capital de 297 400 € ; siège social : 28 rue de la Redoute 21850 ST APOLLINAIRE ; 448 052 258 RCS DIJON) a pris acte de la démission de Madame Cécile RIVOIRE de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
L2500042



2 bis rue de cap vert - 21800 QUETIGNY

SERVICE RAMONAGE JEAN FLICK

Forme : SAS
Capital social : 10.000 Euros
Siège social : Voie Ferrée Dijon Is Sur Til 21000 DIJON
752 676 221 R.C.S. de Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2024, il a été décidé, à compter du 31 décembre 2024, de transférer le siège social de la société à 71b avenue de Langres - 21000 DIJON.

Monsieur Killian CONTET, demeurant 71b avenue de Langres à DIJON (21000), né le 09/02/1999 à DIJON a été désigné président de la société par l'associé unique à compter de cette même date pour une durée indéterminée après avoir constaté la démission de Monsieur Jean FLICK de ses fonctions de Président à compter du même jour.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2500040

AGC DEVELOPPEMENT

28, rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE

Réduction de capital

L'AGE du 25/11/2024 de la société AGC DEVELOPPEMENT (SAS ; capital de 315 800 € porté à 297 400 € ; siège social : 28 rue de la Redoute 21850 ST APOLLINAIRE ; 448 052 258 RCS DIJON) a réduit le capital social de 18 400 € pour le ramener de 315 800 € à 297 400 € par voie de rachat et d'annulation de 920 actions.

Le Président a constaté le 20/12/2024 la réalisation définitive de la réduction de capital.

Les statuts sont ainsi modifiés : ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 315 800 €.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 297 400 €.
L2500041



DES DOCTEURS MENY ET MURA

Société Civile de Moyens
Au capital de 60 Euros
Siège social : 5 Rond Point Edmond Michelet 21000 DIJON
RCS Dijon 842 383 879

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 02/01/2025 le capital social fixe a été modifié en capital variable à compter du 02/01/2025. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence : ancienne mention : capital fixe 60 €, nouvelles mentions : capital variable initial 60 €, capital minimum 60 €, capital maximum 600 €. Aux termes de cette même AGE Madame Mélanie REMONDIÈRE demeurant 11 Rue Octave Terrillon 21000 DIJON a été nommée cogérante à compter du 02/01/2025.

Aux termes de cette même AGE la dénomination sociale a été modifiée en « HEPATOGASTRO DIJON » à compter du 02/01/2025. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence : ancienne mention DES DOCTEURS MENY ET MURA, nouvelle mention HEPATOGASTRO DIJON. Mention sera faite au RCS DIJON.
Pour avis : La gérance.

L2500043



GAEC GUENOT Père et Fils

Groupement agricole d'exploitation en commun au capital de 426.000 € (variable)
Siège social : L'Huis Renaud - 21430 LIERNAIS
R.C.S. Dijon 801 948 621

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 20/12/2024 la dénomination sociale a été modifiée en « GAEC GUENOT » à compter du 01/01/2025 : ANCIENNE MENTION : GAEC Père et Fils. NOUVELLE MENTION : GAEC GUENOT. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 20/12/2024 Madame Emeline GUENOT, demeurant 4 rue Curtil Boisseau - 21430 LIERNAIS a été nommée cogérante à compter du 01/01/2025 en remplacement de Monsieur Jean-Louis GUENOT démissionnaire au 31/12/2024 au soir. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.

L2500047



CRAI ENERGIES

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 Euros
Siège social : 14 Rue de la Perdrix 21140 SEMUR EN AUXOIS
523 450 856 RCS Dijon

ASSP 02/01/2025, les associés ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 02/01/2025, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 15 000 euros. Cession d'actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, agrément préalable de la collectivité des associés - Droit de vote : chaque action donne droit à 1 voix. Ancien gérant : Benoît CHAUDRON. Nouveau Président : BN2J (522 507 334 RCS DIJON), 11 rue Creux du Neuf 21140 VILLARS-ET-VILLENOTTE. RCS DIJON.
Pour avis

L2500050



DORIZON

EURL au capital de 187 000 €
Siège social : 10 rue Jean Giono 21000 DIJON
RCS de DIJON n°898 860 192

Transfert de siège

En date du 26/12/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 4 rue de Pouilly, 21121 FONTAINE LES DIJON à compter du 26/12/2024.

Mention : RCS de DIJON
L2500063

JEAN-YVES BIZOT

SCEA au capital de 70.840 €
Siège social : 9 rue de la Grand'Veille - 21700 VOSNE-ROMANÉE
RCS DIJON 434 002 390

Réduction de capital

Par décisions unanimes du 18/12/24, les associés ont décidé de réduire le capital social de 6.468 €, par voie de rachat et d'annulation de 84 parts sociales de 77 € de valeur nominale chacune, pour le ramener à 64.372 € et de modifier les articles 6 et 7 des statuts en conséquence.

Nouvelle mention : Capital : 64.372 €
Mention RCS de Dijon.
L2500080



A.C.B CONSEIL

SARL au capital de 56 000 €
Siège social : 35 Avenue Gustave Eiffel 21000 DIJON
RCS de DIJON n°383 154 655

Avis de transformation

L'AGE du 30/12/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/12/2024 et a nommé en qualité de président M. DESNOYER Jacky, demeurant 18 rue de Fontaine-Lès-Dijon 21000 DIJON.

Il a également été nommé en qualité de :

- Directeur général : M. BOTTA Jean Marc, demeurant 19 rue Saint Exupéry 21160 COUCHEY

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Transmission des actions : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Mention : RCS de DIJON.
L2500065



SCEA DULAC

SCEA au capital de 89.243,65 Euros
Siège social : 10 rue des Lientes - 21260 VERONNES
322 432 550 R.C.S. Dijon

PV DAU 10 et 11/12/2024 : Transformation de l'EARL en SCEA à compter du 10/12/2024. Modification de la dénomination sociale à compter du 10/12/2024. Transfert du siège social à compter du 10/12/2024. Démission de M. Daniel DULAC de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2024. Nomination de M. Adrien CASTILLE, 20 route d'Is sur Tille - 21260 SELONGEY, en qualité de gérant à compter du 01/01/2025 pour une durée illimitée.

ANCIENNES MENTIONS : FORME : EARL. DÉNOMINATION : EARL DULAC. SIÈGE SOCIAL : BOURBERAIN (21610). CESSION DE PARTS : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément donné par décision collective extraordinaire des associés.

NOUVELLES MENTIONS : FORME : SCEA. DÉNOMINATION : SCEA DULAC. SIÈGE SOCIAL : 10 rue des Lientes - 21260 VERONNES. CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire. Ne sont pas soumises à agrément, les cessions entre associés ou au profit du conjoint ou d'un descendant de l'un d'entre eux.
R.C.S. DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2500069



PEINTURE ISOLATION ENDUIT RAVALEMENT

EURL au capital de 3 811,22 €
Siège social : 12 C Rue de l'Echelle 21170 SAINT USAGE
RCS de DIJON n°424 757 276

Transfert de siège

En date du 26/11/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 10 rue des Métiers, 21170 SAINT USAGE à compter du 26/11/2024.

Mention : RCS de DIJON
L2500072

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CONSTRUCTIONS REALISTATIONS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES (C.R.A.I.)

Société par actions simplifiée au capital de 600.000 Euros
Siège social :
14 rue de la Perdrix
21140 SEMUR EN AUXOIS
351 499 264 RCS Dijon

ASSP 02/01/2025, les associés ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 02/01/2025, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 600.000 €. Cession d'actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, agrément préalable de la collectivité des associés - Droit de vote : chaque action donne droit à 1 voix. Ancien gérant : Benoit CHAUDRON. Nouveau Président : BN2J (522 507 334 RCS DIJON), 11 rue Creux du Neuf 21140 VILLARS ET VILLENOTTE. RCS DIJON.

Pour avis.

L2500070



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CBN

Société par actions simplifiée au capital de 24.500 Euros
Siège social :
11 rue du Creux Neuf
21140 VILLARS ET VILLENOTTE
753 631 266 R.C.S. Dijon

ASSP 02/01/2025, les associés ont décidé la transformation de la société en SAS à compter du 02/01/2025, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 24.500 €. Cession d'actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, agrément préalable de la collectivité des associés. Droit de vote : Chaque action donne droit à 1 voix. Ancien gérant : Benoit CHAUDRON. Nouveau président : BN2J (522 507 334 R.C.S. DIJON), 11 rue Creux du Neuf - 21140 VILLARS ET VILLENOTTE. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2500071



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

DU MEIX

Société Civile
Capital : 1.000,00 Euros
Siège social :
BOUZE LES BEAUNE (21200)
9 rue du Meix
RCS Dijon : 798 205 076

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22/10/2022 suite au décès de Monsieur Alain FAOT, co-gérant, il a été constaté que demeurait seul gérant, pour une durée illimitée : M. Vincent CHARACHE demeurant à BOUZE LES BEAUNE (21200), chemin de Bierre.

L'article 18.2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2500086

SCI STEPHIL

SCI au capital de : 1.000 Euros divisé en 100 parts sociales de 10 Euros
Siège social :
15 rue de Paris
21220 GEVREY CHAMBERTIN
Numéro SIREN : 851 227 082
R.C.S. Dijon

Avis de cession de parts sociales

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 mai 2023, les associés de la SCI STEPHIL au capital social de 1.000 € ont décidé la cession de parts sociales entre Madame Stéphanie Lesage et Monsieur Morgan Leclerc ainsi que Monsieur Philippe Leclerc. Les associés ont approuvé cette cession.

De fait, la nouvelle répartition des parts prend la forme suivante :

Monsieur Philippe LECLERC : 51 parts sociales numérotées de 1 à 51 ;
Monsieur Morgan LECLERC : 49 parts sociales numérotées de 52 à 100 ;
soit un total de 100 parts sociales.

L'avis de cession de parts sociales modifie l'article 7 des statuts de la société.

Dépôt légal effectué au tribunal de commerce de DIJON.

La gérance.

L2500089

SOCIETE D'EXPLOITATION DU CIRCUIT DIJON PRENOIS

SAS au capital de 156.800 €
Siège social : Circuit de Dijon-Prenois
21370 Prenois
017 150 871 RCS Dijon

Mouvements de dirigeants

Selon décisions du 27/12/2024, l'associé unique a :

- Pris acte de la démission de la SAS CEJYS (340 685 411 RCS Dijon) de son mandat de président de la société,

- Nommé en qualité de nouveau président de la société, la SAS HOLDING SEDP, dont le siège est situé : 37 rue Elsa Triolet - 21000 Dijon, 935 036 020 RCS Dijon,

- Nommé en qualité de directeur général de la société, la SAS CEJYS, dont le siège est situé 7 route de la Forêt - Le Parc - 21700 Saint-Nicolas -lès-Cîteaux, 340 685 411 RCS Dijon - Refondu les statuts.

Nouvelles mentions : Admission aux assemblées : Chaque associé peut participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire associé.

Cession d'actions : Les cessions d'actions sont libres.
L2500096

ENTREPRISES SUR SCENE

Transfert siège social

L'AGE du 11/12/2024 de la société ENTREPRISES SUR SCENE (SARL) ; capital : 7 500 € ; siège social : 10 Rue des Fontaines - 21120 VILLEY SUR TILLE ; 519 207 286 RCS DIJON) a décidé, avec effet au 01/01/2025, de transférer le siège social au 7 Rue Montigny - 21000 DIJON, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L2500098

HOLDING SEDP

SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 37 rue Elsa Triolet - 21000 Dijon
935 036 020 RCS Dijon

Augmentation de capital

Selon décisions du 27/12/2024, l'associé unique a décidé :

- d'augmenter en numéraire le capital de la société de 10.768.000 €, par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société et par création d'actions nouvelles, pour être ainsi porté à 10.769.000 €. La réalisation définitive de cette opération a été constatée par décisions du Président le 27/12/2024. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

- de refondre les statuts.

Nouvelle mention
Capital social : 10.769.000 €
Mention au RCS de Dijon.

L2500103

Investco SEDP

SAS au capital de 2.000 euros
Siège social : 37 rue Elsa Triolet - 21000 Dijon
934 303 165 RCS Dijon

Augmentation de capital

Selon décisions unanimes du 27/12/2024, les associés ont décidé :

- d'augmenter en numéraire le capital de la société de 6.250.000 €, par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société et par création d'actions nouvelles, pour être ainsi porté à 6.252.000 euros. La réalisation définitive de cette opération a été constatée par décisions du Président le 27/12/2024. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

- de refondre les statuts.
Nouvelles mentions
Capital social : 6.252.000 €
Cession d'actions : Les cessions d'actions sont libres.

Mention au RCS de Dijon.
L2500104



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

DIJON-MARSEILLE

Société civile immobilière
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
6 rue Durande - 21000 DIJON
R.C.S. Dijon 879 934 149

PV décisions associé unique du 09/01/2025 : Suite aux décès de Madame Marcelle VIGNARDET épouse SAINTAIN le 09/12/2023 & de Monsieur Jacques SAINTAIN le 04/11/2024, co-gérants, Mademoiselle Margaux DUCHAINE, demeurant à LONGVIC (21600), 6 impasse Jean François Crassin, a été nommée gérante, pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

L2500110

SCI DU FER A CHEVAL

SCI au capital de 1.109 €
Siège social : 2086 route de la Plaine
84480 BONNIEUX
539 330 639 RCS AVIGNON

Transfert de siège

Selon décisions unanimes du 05/11/2024, les associés ont transféré, le siège de la Société au 37 rue Elsa Triolet - 21000 DIJON et ont modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Nouvelle mention :
37 rue Elsa Triolet - 21000 DIJON
Objet : Acquisition, vente, prise à bail, location, propriété ou copropriété de tous locaux d'habitation, commerciaux, professionnels, industriels ou agricoles, de terrains, d'immeubles et de tous autres biens ainsi que leur administration
Durée : 99 ans
Gérants : Hélène et Deepak RAO, demeurant ensemble 18 Leedon Heights, Leedon Résidence #07-25, Singapore 267938

Radiation du siège au RCS d'Avignon et immatriculation du siège au RCS de Dijon
L2500118



SCP François PENY,
François GUILLERMET,
Stéphanie CHIAPUIS et
Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bostack - 21000 DIJON

POLYACTIS PRO

SAS au capital de 25 000 €
Siège social : 31 Bis rue d'Avau
21490 BRETIIGNY
RCS de DIJON n°813 252 533

Avis de modification

L'AGE du 09/11/2024 a décidé à compter du 01/12/2024 de nommer en qualité de président M. GUYOT Alexandre, demeurant 31 Bis rue d'Avau 21490 BRETIIGNY en remplacement de M. GUYOT Eric, pour cause de démission.

Modification au RCS de DIJON.
MM. Eric et Alexandre GUYOT

L2500120

INVESTISSEMENT CLES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 B rue Basse
21250 BONNENCONTRE
R.C.S. Dijon 500 385 281

Transfert de siège

En date du 02/12/2024, l'AGE a décidé le transfert du siège social au 11 rue de la Petite Fin à FONTAINE LES DIJON (21121) à compter du 02/12/2024.

Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2500124

PROJET D'APPORT

PARTIEL D'ACTIFS



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PIRETTI

Société par actions simplifiée au capital social de 2.700.000 Euros
Route de Gray
21490 VARIOIS ET CHAIGNOT
924 848 898 RCS Dijon

1. Par acte SSP du 18/11/2024, GROUPE PIRETTI ENERGIE et PIRETTI ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel GROUPE PIRETTI ENERGIE a fait apport à la société PIRETTI de sa branche complète et autonome de Commerce de négoce de gaz, carburants et plus généralement de tous combustibles, évaluée à 10.372.901 €, moyennant la prise en charge par la société PIRETTI, solidairement avec la société GROUPE PIRETTI ENERGIE, du passif correspondant, évalué à 7.574.743 €. L'actif net apporté s'élève donc à 2.798.158 €.

2. Le 31/12/2024 les associés des sociétés GROUPE PIRETTI ENERGIE (bénéficiaire) et PIRETTI (apporteuse), ont : 1/ approuvé le projet, conclu en date du 18/11/2024, de traité d'apport partiel d'actifs de la société apporteuse GROUPE PIRETTI ENERGIE à la société bénéficiaire PIRETTI, apport rémunéré par une augmentation du capital globale de la bénéficiaire PIRETTI de 2.699.000 € par création de 2.699.000 actions nouvelles de 1 € chacune (Ancien capital : 1.000 €. Nouveau capital : 2.700.000 €) avec une prime d'apport de 99.158 €. Les articles 6 'Apports' et 7 'Capital' des statuts ont été modifiés en conséquence. 2/ constaté la réalisation définitive de l'apport partiel d'actifs le 31/12/2024 avec entrée en jouissance le 01/04/2024 et un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/04/2024. GTC de DIJON.

Pour avis.

L2500075

DISSOLUTION

DE SOCIETE

ACCIMMO

ACCIMMO - Société par actions simplifiée - au capital de 2 000 euros - Siège social : 8 Rue des Patenotes 21110 AISEREY - 850 101 536 RCS DIJON : AGE du 30/11/2024 de dissolution anticipée & mise en liquidation amiable Monsieur QUINON Cyril (8 Rue des Patenotes 21110 AISEREY), liquidateur, & siège de la liquidation au siège social.
L2406100

VALLIER INC

SCI VALLIER INC - Société civile immobilière - au capital de 1 000 euros - Siège social : 5 C Rue André Malraux 21000 DIJON - 448 865 402 RCS DIJON : le 15/12/2024 dissolution anticipée & mise en liquidation amiable M. Stéphane MAITREHENRY (Le Rocheray 21B, 1347 LE SENTIER (SUISSE), liquidateur & siège de la liquidation chez le liquidateur (Le Rocheray 21B, 1347 LE SENTIER (SUISSE)).
L2406398

S.C.I. ANOUQUE

S.C.I. au capital de 45 140,00 Euros
En cours de liquidation
Siège social : 5B, Rue Devosge
21000 DIJON
Siège liquidation : 5B, Rue Devosge
21000 DIJON
R.C.S. : DIJON 484 178 231

Suivant décision collective des associés en date du 12 décembre 2024 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2024 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Jacques PASCOT, demeurant 5B, Rue Devosge - 21000 DIJON, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5B, Rue Devosge - 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON

Mention sera faite au RCS de DIJON
L2406260

BIO LIVE DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 000 euros
Siège : 11 Promenade du Fort, 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT
Siège de liquidation : 11 Promenade du Fort, 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT
884093618 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 28 octobre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

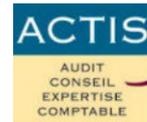
Elle a nommé comme liquidateur Madame Olivia POUPARDIN, demeurant 11 promenade du Fort - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 promenade du Fort - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

L2405345



SAPRO INDUSTRIES

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège : 72 Grande Rue, ZAC Bocanon
21310 MIREBEAU SUR BEZE
Siège de liquidation :
72 Grande Rue, ZAC Bocanon
21310 MIREBEAU SUR BEZE
885 041 392 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Abdallah SABOR, demeurant 24 rue Ginette Watelle - 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 72 Grande Rue, ZAC Bocanon - 21310 MIREBEAU SUR BEZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2500039



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SCI NEEL IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros
Siège social : 40 Rue du moulin
21110 LONGECOURT EN PLAINE
R.C.S. Dijon 490 359 569

AGM du 23/12/2024 : les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter rétroactivement du 1^{er} décembre 2024.

La société P.G. DEVELOPPEMENT siège à ASNIERES LES DIJON (21380), 10 allée des chênes, RCS DIJON 481 037 679 a démissionné de ses fonctions de gérante, elle a été nommée liquidatrice à compter rétroactivement du 1^{er} décembre 2024.

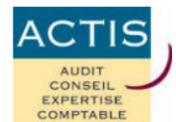
Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

L2500082

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Manutt+

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 2.000 Euros
Siège social : 25 rue de la Fontenotte
21540 PANGES
Siège de liquidation :
25 rue de la Fontenotte
21540 PANGES
948 183 009 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024 au 25 rue de la Fontenotte - 21540 PANGES, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anaïs PIOT, demeurant 25 rue de la Fontenotte - 21540 PANGES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

L2500074

ASMI COULEUR

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège : 17 rue Jacqueline de Romilly
21000 DIJON
901 062 588 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale réunie le 24 décembre 2024 au 17 rue Jacqueline de Romilly - 21000 DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame EL ASMI OUADIE, demeurant 17 rue Jacqueline de Romilly - 21000 DIJON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

L2500081

RELATIONS CLIENTS

03.80.68.23.65.
relationclient.jdp
@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne



EPICERIE NUITONNE

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège : 12 Grande Rue
21700 NUITS SAINT GEORGES
Siège de liquidation :
11 A rue Caumont Bréon
21700 NUITS SAINT GEORGES
879 545 945 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale réunie le 30 septembre 2024 au 11 A rue Caumont Bréon - 21700 NUITS SAINT GEORGES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Seliha AKKUS, demeurant 11 A rue Caumont Bréon - 21700 NUITS SAINT GEORGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

L2500106

FUSION



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PENNEQUIN

Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 Euros
Porté à 531.000 Euros
Par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social : 601 rue de la Pièce Léger
21160 MARSANNAY LA COTE
017 051 186 RCS Dijon

ET
HFP

Société à responsabilité limitée au capital de 849.600 Euros
Siège social : 601 rue de la Pièce Léger
21160 MARSANNAY LA COTE
508 976 545 RCS Dijon

PV des décisions du 26/12/2024, l'associée unique de la société PENNEQUIN (absorbante) et l'associé unique de la société HFP (absorbée) ont : 1. Approuvé le projet de fusion établi le 19/11/2024 de la société HFP par la société PENNEQUIN, apport-fusion rémunéré par augmentation du capital de 531.000 € pour le porter à 1.031.000 € par création de 5.310 parts nouvelles de 100 € chacune attribuées associées de la société HFP à raison de 5 parts PENNEQUIN pour 8 parts HFP. 2. Réduit le capital de 500.000 € pour le ramener à 531.000 € par annulation des 5.000 parts que la société détient sur elle-même par suite de la fusion. 3. Constaté la réalisation définitive de la fusion le 26/12/2024 avec un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/07/2024. ANCIEN CAPITAL : 500.000 €. NOUVEAU CAPITAL : 531.000 €. Les articles 6-Apports et 7-Capital social ont été modifiés en conséquence 4. Constaté la dissolution sans liquidation de la société absorbée. Modification RCS DIJON.

L2500107

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

THEVENET FILS

Rue Pierre Lathuilière - 71600 PARAY LE MONIAL, R.C.S. MACON : 300 734 936. Etablissement secondaire à DIJON : 300 734 936 - 2022 B 895. Activité : Achat, vente, réparation, entretien de tous appareils, équipements destinés aux hôteliers, restaurateurs, café, collectivités, commerce et industries, appareillage ménager, négoce, équipement pour les métiers de bouche, climatisation, et de distribution de maintenance et d'installation de matériels frigorifiques et climatiques de grandes cuisines et froid viticole.

Par jugement en date du 27/09/2024 le tribunal de commerce de MACON prononce la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 28/10/2024, et désigne liquidateur judiciaire la SAS DESLORIEUX représentée par Me DESLORIEUX.

L2500038

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL
SOBOLE-SYLVESTRE
11 Place des Ayers et Rue Henri Marc
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

EPOUX MATZ

Aux termes d'un acte reçu par Maître Delphine SERVIÈRE-POMMIER, Notaire au sein de l'Office notarial de CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 1H place des Ayers, le 18 décembre 2024, Monsieur Michel Jean MATZ, retraité et Madame Reine HEILLIETTE, enseignante, demeurant ensemble à CHEVIGNY (21800), 17 A rue Marguerite de Flandre ; Monsieur est né à LAXOU (54520), le 9 septembre 1957 et Madame à LUNEVILLE (54300), le 14 septembre 1958. Mariés à VELAINES (55500), le 5 août 2000 sous le régime de la communauté d'acquêts, ont procédé à l'aménagement de leur régime matrimonial : adjonction d'une clause de préciput sur leur résidence principale sise à CHEVIGNY (21800), 17 A rue Marguerite de Flandre et le mobilier le garnissant.

Opposition à adresser dans les 3 mois de la parution du présent avis par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître SERVIÈRE-POMMIER, 1H Place des Ayers - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (art.1300-1 NCPC).

Pour avis : Me D.SERVIÈRE-POMMIER.

L2500048

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. VALDERRAMA Jacques décédé le 07/10/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218088280.

L2500052

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LAPICHE Daniel décédé le 14/12/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218104875.

L2500054

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BERGELIN Emile décédé le 08/04/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218128884.

L2500055

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BERGELIN Emile décédé le 08/04/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218128884.

L2500055

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ROMUALD André décédé le 22/06/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218104879.

L2500056

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LAMBERT Jacqueline décédée le 01/03/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135985.

L2500057

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DEMONGEOT Lucette décédée le 01/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132955.

L2500058

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DESCHAMPS Germaine décédée le 15/12/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218128948.

L2500059

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DE THELIN Odile décédée le 02/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132889.

L2500060

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PECHOUX Marie décédée le 22/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135965.

L2500061

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PECHOUX Marie décédée le 22/02/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135965.

L2500061

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. VALDERRAMA Jacques décédé le 07/10/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218088280.

L2500052

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LAPICHE Daniel décédé le 14/12/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218104875.

L2500054

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BERGELIN Emile décédé le 08/04/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218128884.

L2500055

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ROMUALD André décédé le 22/06/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218104879.

L2500056

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LAMBERT Jacqueline décédée le 01/03/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135985.

L2500057

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LAMBERT Jacqueline décédée le 01/03/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135985.

L2500057

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31/12/2024.

Les oppositions et toutes correspondances seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds cédé pour la validité.

Pour avis.

L2500113

Yonne

MODIFICATION

DE STATUTS



SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX
1, place du Palais de Justice
89000 AUXERRE

18, rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr

PHOTOGRAVURE

E.G.

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 Euros
Siège social :
10 rue Saint Marc - 89100 MAILLOT
351 951 017 R.C.S. Sens

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 3 janvier 2025, il résulte que :

- La société DS HOLDING, dont le siège social est 10 rue Saint Marc - 89100 MAILLOT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 934 093 345 R.C.S. SENS, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Christophe GUEBEY, démissionnaire ;

- Qu'il a été pris acte de la démission de Madame Vanessa GUEBEY, de ses fonctions de directrice générale et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le président.

L2500021

SENS SERVICES

SASU au capital de 5.000 Euros
Siège social :
4 rue de la République
89100 SENS
R.C.S. de Sens n° 914 807 896

Avis de transformation

En date du 02/01/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 02/01/2025 et a nommé en qualité de gérant M^{me} CONOR Sandrine, demeurant 53-55 boulevard du Mail - 89100 SENS. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au R.C.S. de SENS.
L2500026

SYSTEMEMIS CONSEIL

Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

I-TECH SECURITE

Société à responsabilité limitée au capital de 20.010 Euros
Siège social :
40 route d'Auxerre
89800 CHABLIS
R.C.S. Auxerre 498 089 143

Par PV du 6/01/25, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS à compter du 6/01/25 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 40 route d'Auxerre - 89800 CHABLIS.
NOUVELLE MENTION : 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS.
Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Le gérant.

L2500029

SCEA DE LA GALEINE

SCEA au capital de 73.800 Euros
Siège social :
19 Grande Rue - 89390 CRY
753 274 513 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, a décidé de réduire le capital social de 20 € le portant ainsi à 73.780 €.

Pour avis : La gérance.

L2500028

SYSTEMEMIS CONSEIL

Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

CAMI

Société par actions simplifiée au capital de 505.000 Euros
Siège social : 9 rue des vendanges
89800 CHABLIS
R.C.S. Auxerre 895 242 196

Par PV du 6/01/25, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS à compter du 6/01/25 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 40 route d'Auxerre - 89800 CHABLIS.
NOUVELLE MENTION : 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS.
Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Le gérant.

L2500030

SYSTEMEMIS CONSEIL

Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

AVI SYSTEM

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 40 route d'Auxerre
89800 CHABLIS
R.C.S. Auxerre 897 393 245

Par PV du 6/01/25, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS à compter du 6/01/25 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 40 route d'Auxerre - 89800 CHABLIS.
NOUVELLE MENTION : 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS.
Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Le gérant.

L2500031

SYSTEMEMIS CONSEIL

Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SCI AUXBAT

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 40 route d'Auxerre
89800 CHABLIS
R.C.S. Auxerre 909 686 842

Par PV du 6/01/25, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS à compter du 6/01/25 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 40 route d'Auxerre - 89800 CHABLIS.
NOUVELLE MENTION : 9 rue des Vendanges - 89800 CHABLIS.
Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Le gérant.

L2500033

SYSTEMEMIS CONSEIL

Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SARL SY

Société par actions simplifiée au capital de 180.000 Euros
Siège social : 2 place de la basilique
89450 VEZELAY
793 906 611 R.C.S. Auxerre

Domicilié au 22 bis des Métiers 89660 MONTILLOT, et agissant en sa qualité de président de la SAS SARL SY, Monsieur Yves CHAMPY a pris la décision suivante, en date du 24 décembre 2024, conformément à l'article 18 des statuts de la SARL SY (R.C.S. AUXERRE n° 793 906 611) :

Révocation du mandat de directeur général de Monsieur Stéphane LAMURE, domicilié au 33 route de Lormes - 89200 AVALLON, à effet au 31 décembre 2024.

Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis.

L2500062

FIDAL

AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

FERMES DE LA PICARDIE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 75 000 euros

Siège social :
FERMES DE LA PICARDIE
89190 COURGENAY
324 513 340 RCS SENS

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 13.12.2024, il a été pris note du non renouvellement des mandats de la société KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire et de la société SALUSTRO REYDEL SA, commissaire aux comptes suppléant.

Aux termes du conseil d'administration du 19.12.2024, il a été décidé de nommer M. Antoine THIBORD demeurant 10 Rue de la Liberté PALIS 10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS, Président Directeur Général en remplacement de M^{me} Marie-Brigitte THIBORD, démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de SENS

Pour avis, Le Représentant légal

L2500078

JBMF

FORMATIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros

Siège social :
21 boulevard du 11 novembre
89000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre 888 151 123

Transformation en SAS

Par une AGE du 13/12/2024, il a été décidé de la transformation de la société en SAS à compter du 01/01/2025. Cette transformation entraîne la modification des mentions suivantes :

FORME :
ANCIENNE MENTION : SARL.
NOUVELLE MENTION : SAS.
ADMINISTRATION :
ANCIENNE MENTION : COGERANT :
Jérémy BEAUVOIRE, demeurant 3 place de la Chapelle Lac Sauvain - 89270 ARCY SUR CURE.

COGERANT : Muriel FOINAT née HAMON, demeurant 18 rue des Vallées à SERRIGNY (89700).

NOUVELLE MENTION : PRESIDENT :
Jérémy BEAUVOIRE, demeurant 8 Grande Rue à BEAUMONT (89250).

DIRECTEUR GENERAL : Muriel FOINAT née HAMON, demeurant 35 rue des Vallées à SERRIGNY (89700).

Analyse. Avec seulement 1.718.416 voitures particulières immatriculées en 2024, le marché français a reculé de 3,5% alors que les ventes des modèles 100% électriques stagnent.

Marché auto : rien ne va plus



Toyota progresse de façon spectaculaire sur un marché en baisse grâce en particulier aux Yaris « made in France ». Crédit : Toyota.

Personne n'a été surpris mais quand même ! Sans un coup de rein salutaire en décembre (+1,5 %), moins de 1,8 millions de voitures particulières auraient été immatriculées en 2024. On est loin des 2,24 millions de 2019 - dernière année avant la crise sanitaire - avec une chute de 22,4 %. Et plus encore, si on remonte à 1990, période bénie pour l'automobile avec un exercice record de plus de 2,3 millions ventes. Plus inquiétant, cela fait cinq années consécutives que le marché automobile national patine et reste sous les deux millions d'unités. Avec ces 1.718.416 voitures écoulées, on est revenu à peu de choses près au niveau de 1997.

Autre signe qui interpelle : le recul de 2,6 % des ventes de 100 % électriques, passées de 298.525 à 291.143 voitures. Leur

part de marché reste stable (16,9 %) mais ce coup d'arrêt constitue une première dans leur montée en puissance continue depuis une décennie. Pourtant, l'offre n'a jamais été aussi pléthorique dans les gammes de tous les constructeurs, ce qui aurait dû entraîner une progression mécanique des ventes, au moins au détriment des autres types de motorisations. Ce n'est pas le cas, comme si on avait fait plus ou moins le plein des acheteurs potentiels. Chez les distributeurs, une réflexion revient en boucle : « les clients n'en veulent pas ! ». Ce n'est pas la baisse significative des aides de l'Etat qui risque d'arranger la situation.

À l'inverse, les hybrides ne cessent de rallier davantage de suffrages, gagnant en l'espace de douze mois plus de 9,5 % de part de marché, passant de 595.251 à 735.288 immatriculations. Avec 42,8 % du

total des ventes 2024, les hybrides, toutes catégories confondues, arrivent en tête des types de motorisations pour la toute première fois, dépassant les modèles thermiques essence (29,5 %) et les diesel (7,3 %). Ce succès tient pour une bonne part à la généralisation des hybrides dans les catalogues des marques et à la multiplication des modèles à hybridations légères (mild hybrid) qui ont gagné 5 % de part de marché en douze mois. A l'inverse, les versions rechargeables reculent : 16.500 voitures immatriculées en moins.

La chute est impressionnante pour les motorisations thermiques classiques : les essence ont perdu plus de 133.000 unités alors que les diesel en ont abandonné près de 47.000, divisant presque par dix leur taux de pénétration de leur époque la plus faste. Qui aurait pu

prédire il y a quelques années cette évolution radicale ?

TOYOTA EN FORTE PROGRESSION

Ce recul général se répercute à des degrés divers au niveau des groupes français. Avec 452.900 véhicules particuliers, Stellantis mort la poussière (- 7 %) alors que le groupe Renault (Dacia, Renault et Alpine) avec ses 425.116 modèles écoulés limite plutôt bien la casse (-2,7 %). Certaines marques tirent bien leur épingle du jeu comme Renault avec une quasi stabilité : 277.297 pour une part de marché de 16,1 % alors que Peugeot recule de 3,6 % (232.714 - 13,5 % de pdm). Dans l'un et l'autre cas, rien de dramatique. Mais que dire des contre-performances de DS (-22,9 %) et Citroën (-11,4 %) ? Les années se suivent et se ressemblent pour le duo du Groupe Stellantis. Ce n'est pas l'ar-

rivée du haut de gamme électrique n°8 qui suffira à inverser la tendance chez DS alors que le renouvellement et le repositionnement cohérent de la gamme Citroën laissent l'espoir d'une amélioration sensible. Du côté de Dacia (144.979), le recul de 7,3 % interroge alors qu'on remarque le résultat de Jeep qui avec 11.790 voitures écoulées progresse de plus de 58 % d'un exercice à l'autre. Certes, sa part de marché reste anecdotique (0,7 %) mais quand même !

Sans faire de bruit mais avec une constance rarement démentie, le Groupe Toyota poursuit sa marche en avant année après année et profite à plein du succès des hybrides dont il est l'incontestable spécialiste. En 2024, le Groupe a immatriculé 134.77 véhicules. 18,6 % de plus qu'en 2023 : une progression aux allures de record dans un contexte morose. Dans ce total, la marque Toyota se taille la

part du lion avec 127.519 (+18,1 %) voitures mais Lexus réalise une réelle performance avec 7203 immatriculations (+26,9 %) et fait encore mieux si on s'en tient à la seule catégorie premium où la marque est considérée comme une valeur sûre.

Instabilité politique prolongée, économie en berne, aides fiscales en forte baisse pour les 100% électriques, alourdissement du malus pour toutes les autres : 2025 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. On a l'impression que l'Etat s'ingénie à mettre des bâtons dans les roues de l'automobile. Pas de quoi donner envie aux clients potentiels de pousser les portes des distributeurs. Dommage car les derniers modèles commercialisés et les nouveautés attendues au cours des prochains mois sont attractives.

Dominique Marée

Armand Heitz. Viticulture, élevage, agriculture, hôtellerie, restauration et même architecture, autant de domaines où cet ingénieur et agronome de formation, « gentleman-farmer » et inclassable assumé, pose un regard et un savoir-faire révélateurs de sa quête incessante d'un équilibre de l'Homme avec la nature.

La puissance de l'humilité



Les colères contre le « déni écologique » le feraient pencher à gauche mais sa sensibilité « à nos racines judéo-chrétiennes », son attachement au patrimoine et son souci de créer un héritage pour ses filles en feraient plutôt un conservateur. Son profond dégoût de la surconsommation et de l'agriculture industrielle pourraient lui valoir des soupçons d'écolo-gauchiste, mais le voilà avocat du glyphosate. C'est un châtelain, oui, mais avec la dégaine d'un gardien de moutons et des « godasses qui ont vingt ans »...

Pour ceux qui aiment les étiquettes, Armand Heitz est donc un drôle d'animal, difficile à mettre en cage. D'ailleurs en parlant d'animal, il souligne dès le début de notre entretien qu'il est de signe astrologique Lion et que de son point de vue, ce n'est pas rien : « J'y accorde quand même de l'importance, il y a des sensibilités ou des coïncidences qui sont parfois un peu troublantes, je m'inspire de l'influence des astres, de tout notre environnement, de tout ce qui est bioénergétique. J'y rattache la fierté de l'animal, c'est le roi de la jungle et j'aime bien être une personnalité forte, il faut en avoir conscience. Oui, il faut être fier de ce qu'on est. Vous imaginez si vous venez m'acheter du vin et que je vous dis : "Je suis pas sûr que ce soit le meilleur", ça ne va pas donner envie de l'acheter. Il faut avoir envie d'aller au charbon. »

UN DÉFI DE DIX ANS

Armand Heitz débute son parcours en filière scientifique : « l'orthographe, la grammaire, la syntaxe c'était nul, les chiffres me parlaient un peu plus. À part Lucky Luke, je n'avais rien lu de ma vie, par contre les sciences et vie de la Terre, la biologie m'attiraient déjà. Mais par rapport à ma vie aujourd'hui, c'était complètement inconscient. Je n'étais pas hyper-nerveux à l'époque, je faisais ce qu'il faut faire, en bon fils. Après il a fallu s'exprimer : j'aimais bien la voile et les métiers de bouche m'inspiraient. Essayer de satisfaire quelqu'un en produisant soi-même quelque chose sur le gustatif, ça me plaisait. Et en Bourgogne c'était plus facile de faire de la viticulture que d'être skipper... » Formé à l'agronomie en Suisse, il en sort ingénieur. Et puis : « comme il y avait un patrimoine familial je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Beaucoup rêveraient du patrimoine de vignes dont j'ai hérité. » Un patrimoine créé par son grand-père, mais « explosé au fil des générations ». Alors Armand Heitz se lance un premier challenge, à 24 ans : « j'avais comme projet de tout recréer, ce qui n'était pas facile. Ça a été un défi, je suis en train de l'accomplir mais ça a mis dix ans. »

« Si des vigneronnes roulent aujourd'hui en Porsche c'est grâce aux moines de Cîteaux... On pourrait au moins respecter le travail qui a été fait. »

Il n'y a plus un ver de terre dans les sols, les tracteurs qui font la taille du château arrivent dans les champs, on a des résistances, on a des maladies, les sols sont en train de crever... alors qu'en fait la forêt où on n'est jamais allé se porte très bien. Il y a des équilibres qu'il faut connaître, comprendre et c'est l'humilité, comme le judo (une discipline qu'il a pratiquée durant 12 ans, Ndlr). La nature c'est pareil. Si on est humble et qu'on la respecte, ça va

bien se passer. Si on veut l'écraser à tout prix elle va se relever et vous planter un couteau dans le dos. »

UN ATYPIQUE DANS LES VIGNES

La bio, il en est pourtant revenu et ose préférer au labourage des sols, l'usage raisonné d'un produit comme le glyphosate : « J'ai fait de la biodynamie, ça semblait être la pointe. Mais sur des sols crevés comme ceux dont on a hérités, ça ne va pas. Ce qu'il faut, c'est de la chimiothérapie ! Et sur certaines parcelles j'ai remis du glyphosate. Tout le monde a hurlé. Oui le glyphosate c'est de la merde, mais sur les sols il n'y a rien de pire qu'un coup de charrue. Un sol modérément traité au glyphosate peut être beaucoup plus fertile qu'un sol labouré. En plus le bio ne marche pas parce qu'au supermarché, on veut du moins cher. Et le bilan carbone du bio est affreux, car il faut plus de tracteur et donc du carburant. Et c'est précisément l'impact du carbone et le réchauffement climatique qui est l'urgence ! » Inutile de dire qu'il ne se fait pas que des amis dans le milieu. « Je me pose un peu en donneur de leçons, oui. J'ai fait en dix ans d'un domaine qui n'existait pas quelque chose de joli, ça énerve ! ». Et puis, jouer au vigneron de la Côte en cylindrée de luxe... très peu pour lui : « Mes enfants vont me dire :

« mais papa tu as fait quoi en fait ? Tu te rends compte, la terre que tu me donnes ? » J'ai envie que mes filles me disent merci papa tu t'es battu, tu n'y es peut-être pas arrivé mais tu t'es battu. »

ÉCOSYSTÈME COHÉRENT

À la tête d'un écosystème économique (25 personnes !) mêlant hôtellerie au château de Mimande (71), viticulture, élevage, restaurant et architecture, Armand Heitz se bat donc, intransigeant sur les principes qui le façonnent tout en étant conscient de ses responsabilités de chef d'entreprise : « Le souhait aujourd'hui c'est de s'inscrire dans ce modèle actuel de rentabilité... mais aussi de rentabilité humaine, agronomique et écologique ». Tourmenté

du temps qui passe - « je ne suis pas du tout serein par rapport au temps. Je ne mettrai jamais de montre, parce que j'ai l'impression que c'est une menotte. Je le vis mal. Même gamin, j'aimais pas la fin des vacances » -, il travaille à une forme d'éternité : « Faire du vin ça me rassure, je transmets un peu de moi, c'est une manière de laisser sa trace. Même si nos angoisses nourrissent la personne qu'on est ! Faire tous ces projets, c'est aussi pour laisser une empreinte. » Et comme les ceps, les pieds dans le sol, il lève la tête au ciel : « Pendant le covid, je suis allé chercher les moines de Cîteaux, je voulais leur demander leur perception de l'agriculture et de la religion. Et ils me disent que tout est lié. Dans certaines religions, la nature est au cœur. Nous en ce moment, on casse tout : la nature et la religion. Ce qui a pris le relais, c'est le fric. C'est en ça que l'on croit. Il n'y a plus de sens. » Quelle voie suivre alors ? « L'homme se croit le maître du monde et une tempête arrive qui arase tout... les équilibres du vivant sont complètement bouleversés. Je milite juste pour qu'on remette de l'équilibre. » Voilà comment au final, Armand Heitz se révèle l'incarnation d'un paradoxe : la puissance de l'humilité. Pas facile, décidément, à mettre en cage...

Emmanuelle de Jesus



Atypique, rebelle ? « Oui. La case, je n'aime pas. Vous mettez un arbre dans un pot, il va vouloir sortir. La case n'est pas humaine, c'est une définition ! » Crédit : Jib Peter.



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

